

le magazine du social dans l'Ain

INTER *action*

N° 84 . JUILLET 2015

INTERVIEW

Marc Dupont,
président de l'ADAPA / p. 6

TABLE RONDE

Comment recruter
des bénévoles ? / p. 11

REPORTAGE

Sols'Tisse,
des liens
pour l'emploi / p. 46

DOSSIER

Conseil départemental :
la nouvelle donne / p. 37

Accueillir, protéger, confier...

La Maison de l'Enfance est l'illustration
parfaite des missions sociales assurées
par le Département.





Les 3 Saules

Une résidence qui accueille
tous les jeunes de 16 à 30 ans

04 74 23 12 62



- logements équipés de sanitaires (chambres individuelles, chambres doubles, studettes, studio, appartement) • résidence conventionnée APL - AMALLIA
- laverie • cuisine équipée • local deux roues • proche centre-ville et accès SNCF, transports en commun - pistes cyclables • salle télé et jeux (babyfoot) • accès Internet • terrasse et espace extérieurs • animations collectives en soirée ou en week-end à visée culturelle, éducative, récréative... • restaurant ouvert du lundi au vendredi pour le déjeuner.

- Stagiaires en formation
- Étudiants
- Jeunes travailleurs
- Jeunes demandeurs d'emploi
- Accueil de groupes



alfa3a

accueillir
associer
accompagner



N° 84 • JUILLET 2015



Le **trimestre en images** /

→ p. 4-5



Marc Dupont
président de l'ADAPA /

→ p. 6-8



Portrait
Thierry Jacquet,
l'envie d'agir, simplement /

→ p. 10



Table ronde
Comment recruter
des bénévoles ? /

p. 11-13



Entre nous

Bruno Lesourd,
professeur de gériatrie et nutrition /

p. 35



Dossier

Conseil départemental :
la nouvelle donne /

→ p. 37-44



Reportage

Sols'Tisse,
des liens pour l'emploi /

→ p. 46-47



Le **Cahier partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

→ p. 15-34

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil départemental, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. **Directeur de la publication :** Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction et rédacteur en chef :** Alain Gilbert. **Rédaction :** Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Jean-Marc Perrat, Agnès Bureau. **Photos Une et dossier :** Corinne Bertrand. **Réalisation :** M&G Éditions - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail : redac@mg-editions.com

Site : www.interaction01.info. **Impression :** Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

CONSEIL DE FAMILLE

→ Le 4 mai, le Conseil de famille des pupilles de l'État (CFPE) a désigné en son sein pour trois ans ses nouveaux président et vice-président : Catherine Gilbert, représentante des assistants familiaux, et Valérie Guyon, conseillère départementale. ●

EN BREF

ÉQUIPE MOBILE ADULTES AUTISME

→ **L'APAJH a ouvert en mai 2015 à Saint-Genis-Pouilly une antenne de son équipe mobile adultes autisme, suite à l'appel à projets lancé par l'ARS afin de répondre aux besoins sur le territoire Est de l'Ain. Née en janvier 2013 à Bourg-en-Bresse, l'équipe mobile adultes autisme, d'une capacité de 20 places, intervient sur l'ensemble du département. Réunissant un infirmier, une éducatrice, un neuropsychologue et un médecin, elle vise à apporter des réponses adaptées aux familles et aux équipes de professionnels, pour accompagner au mieux la personne souffrant de troubles autistiques, en établissement ou à domicile.** ●

Tél. 04 74 25 27 76
(Bourg-en-Bresse)

04 50 41 80 07 (Saint-Genis-Pouilly)

CAF DE L'AIN

→ Le magazine trimestriel des Caf, *Vies de famille*, est désormais en ligne sur caf.fr. Il a fait peau neuve : maquette repensée et navigation facilitée avec un accès direct depuis la page d'accueil. ●

www.caf.fr

TREMPLIN

→ L'association d'insertion Tremplin s'est associée au festival Les Temps Chauds autour du projet « De bouche à oreille ». 5 cordons bleus de Tremplin ont transmis 5 recettes de leurs pays d'origine, 4 grands chefs cuisiniers de l'Ain ont créé 4 recettes sur 4 chansons de 4 pays. Le tout donne un livre de recettes accompagné d'un CD « Comment cuisiner en chantant », disponible au prix de 15 €. ●

www.tremplin01.com



LES ESAT DE L'ADAPEI AU SPIDO



→ Comme vingt-deux autres partenaires, l'ESAT de Nierme a apporté sa contribution au Spido Cup, le produit phare du Salon des produits innovants et design d'Oyonnax. L'atelier a assemblé la boîte qui accueille ce gobelet, véritable concentré de technologie et travail d'équipe. Il entendait aussi montrer son implication dans la Plastics Vallée et ses compétences en prestations industrielles. Une gamme de prestations déclinées d'ailleurs sur un stand qu'animaient les directeurs des ESAT ADAPEI de Belley/ La Léchère (blanchisserie), de Courtes, Villars-Les-Dombes, Oyonnax et Bellegarde (sous-traitance industrielle). ●

AIDE AUX TUTEURS FAMILIAUX

→ L'UDAF de l'Ain assure une mission d'aide et de soutien aux tuteurs et curateurs familiaux et se tient également à la disposition des mairies et organismes qui souhaiteraient organiser des réunions d'information à destination des familles qui exercent les mesures de tutelle ou de curatelle pour un proche. ●

Tél. 04 74 32 11 40

aideauxtuteursfamiliaux@udaf01.unaf.fr

PRÉVENTION DES RISQUES

→ La fédération départementale Familles rurales et la Protection civile de l'Ain ont uni leurs expériences et domaines d'expertises pour créer une mallette de jeux pédagogiques, pour les 6/12 ans, sur la prévention des risques domestiques, intitulée « Glups et la maison des dangers ! ». Le nouvel outil pratique, composé de cinq séances d'animation, avec films courts (clé USB) et livret pour l'animateur, est disponible auprès de Familles rurales, au prix de 255 €. ●

Tél. 06 52 94 95 47

Fdf01@gmail.com



LA SANTÉ AU QUOTIDIEN

Accès aux soins : un guide pratique en 18 fiches

→ Dans le cadre de l'Atelier Santé Ville de Bourg-en-Bresse, des travailleurs sociaux, des professionnels de santé et du médico-social, avec la participation de groupes d'habitants, ont réalisé un guide pratique qui, en 18 fiches, donne toutes les infos et adresses utiles sur les régimes de sécurité sociale, les démarches de soins, d'arrêt maladie, d'accident du travail, de vaccinations...

Téléchargeable sur le site Internet de la ville, « Votre santé au quotidien » est diffusé en version papier auprès des professionnels de la santé, du social, du médico-social et de l'insertion

professionnels, afin de faciliter l'orientation des personnes en précarité vers des soins ou des organismes de santé. Un outil pratique qui sera réactualisé autant que de besoin.

En France, près d'une personne sur trois ne fait pas valoir ses droits à la CMU-c et près de 80 % pour l'Aide pour une complémentaire santé (ACS). Sur Bourg-en-Bresse, la CPAM couvre 75 % de la population (33 922 bénéficiaires en 2013). Parmi eux, 13 % bénéficient de la CMU-c et 5 % de l'ACS. ●

www.bourgenbresse.fr





La vraie vie des gens

Avec une majorité qui frise le grand chelem, on pouvait craindre que le Conseil départemental ne devienne une chambre d'enregistrement. Il n'en prend pas le chemin. Deux dossiers ont suscité des échanges, pas toujours à fleurets mouchetés : le remboursement des emprunts toxiques et, bien évidemment, la brigade contre la fraude au RSA.

La joute oratoire tenait d'ailleurs plus du combat des chefs que de la bataille rangée. Le président, Damien Abad, au perchoir ; Christophe Greffet, le porte-parole de la minorité, en première ligne dans l'assemblée. Pour les habitués de la salle de séances publiques, le Conseil général a toujours été consensuel à quelques peignées près, la plupart du temps sur des dossiers locaux, parfois sur des sujets nationaux d'actualité. Les empoignades de Guy de la Verpillière – Louis Jannel avaient de la tenue !

Autres temps, autres mœurs. La confrontation des blancs contre les rouges ne recouvre plus grand-chose. D'abord parce qu'à la longue, les couleurs perdent de leur éclat à force d'essorages idéologiques. Ensuite, parce que la majorité – pour l'instant silencieuse – du président est très plurielle dans sa composition et qu'il s'amuse à jouer du contraste entre les anciens et les modernes. Enfin parce les sujets débattus renvoient à des points de friction qui irritent notre société et font peser sur elle la menace des extrémismes. Personne ne croit aux solutions partisans pour régler le poids des dettes, les injustices sociales, les tricheries à tous les niveaux, la gangrène du chômage, le sort fait aux jeunes, etc.

Le débat sur le contrôle du RSA ne suit pas le pointillé droite gauche. Il était intéressant d'entendre les tenants de la brigade expliquer que les travailleurs sociaux supportent de plus en plus mal l'attitude des bénéficiaires qui ne respectent aucune obligation du contrat ; comme il était intéressant de voir la minorité divisée au moment du vote. Au bout du compte, il faut en passer par là pour dire haut et fort que la meilleure sanction, c'est encore l'accompagnement pour le réfractaire devienne un repent. Le contrôle, c'est déjà un aveu d'échec.

Le Conseil départemental va-t-il devenir le dernier lieu où l'on parle de la vraie vie des gens ? Ce que l'on fait de moins en moins dans les conseils municipaux puisque les communautés de communes s'y substituent, sans vrai mandat démocratique. S'il s'impose comme un véritable échelon de proximité et un véritable lieu de débat, alors ça valait la peine de se battre pour lui sauver la vie.

Alain Gilbert

Directeur de la rédaction

Contacts : Site : www.interaction01.info
e-mail : redac@mg-editions.com

→ Les locataires ont la balle

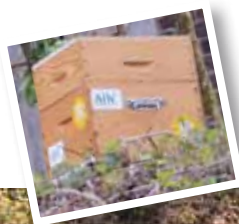


Dans le cadre de son partenariat annuel avec le Football Club de Bourg-Péronnas (FCBP), Bourg Habitat a organisé, le 21 avril, une rencontre amicale et sportive avec ses locataires de 17/25 ans. Six équipes de six joueurs se sont affrontées au COSEC Favier pour un tournoi gratuit de foot en salle, encadré par le service de renouvellement urbain de Bourg Habitat et le FCBP. La rencontre s'est terminée par une remise des prix conviviale, couronnant les joueurs de l'équipe de la Reyssouze.



→ Mélangeons nos talents

Jeunes sourds et jeunes entendants ont mélangé leurs talents et leurs pratiques artistiques le 3 juin, sur la scène de la MJC de Bourg-en-Bresse. Si la MJC et l'IJS sont partenaires de longue date, cette soirée était toutefois une première. Gratuit et accessible à tous, le spectacle donnait à voir les ateliers théâtre et hip-hop de l'IJS - animés par des professionnels, grâce au soutien du dispositif régional Soprano - et les ateliers modern jazz, danse orientale et hip-hop de la MJC.



→ Le miel de la Madeleine

L'abeille et le rucher ont souvent servi de nom d'appellation à des œuvres à caractère social, de la mutuelle à la colo, en passant par l'aide à domicile. L'insecte est porteur de valeurs. Le miel et le lait (pour peu qu'on y introduise quelques vaches) vont donc couler aux abords de la Maison départementale de la Solidarité puisqu'on vient d'installer quelques ruches, arborant le logo du Conseil départemental, sur le site de la Madeleine à Bourg-en-Bresse.



→ Retour aux sources

Moment d'émotion à l'issue de la 54^e assemblée générale de l'ADAPEI qui se tenait en juin à Oyonnax. L'association a rendu hommage à deux membres fondateurs : Jean et Marie Robin, respectivement 98 et 97 ans. Ils ont eu la douleur de perdre il y a deux mois leur fils Christian, qui fut l'un des huit premiers enfants pris en charge par l'association de parents naissante. « *Entendez-vous bien entre vous* », dira à l'assistance une mère qui a gardé la même fraîcheur de cœur. L'occasion aussi de rendre hommage à Marie-José Dubourget, également oyonnaxienne, qui fut administratrice de 1972 à 2015... et qui milite encore.

→ Utile mais pas banal

Le groupe Aire, association et entreprise d'insertion implantée à Arbent, dans la Plastics Vallée, tenait un stand au SPIDO 2015 (Salon des produits innovants et design d'Oyonnax). Jean-Claude Guignot, bénévole, membre de son CA, figure oyonnaxienne, y faisait l'article pour une poubelle en plastiques entièrement recyclés. Les cinq salariés ont appris à trier sans faute des déchets que Broplast broie pour fabriquer ce produit mis au point par l'Insa et le Pôle européen de plasturgie (PEP). C'est le matériau qui est innovant, pas l'objet !





Marc Dupont,
inspecteur général des affaires sociales en retraite

« Ce qui m'intéresse, c'est l'émergence de l'acteur. »

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ À L'ADAPEI DE L'AIN AU DÉBUT DE SA CARRIÈRE, MARC DUPONT EST ENTRÉ À L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES EN 1998 PAR LA PORTE DÉROBÉE, CELLE DU « TOUR EXTÉRIEUR ». HAUT FONCTIONNAIRE DONC MAIS PAS ÉNARQUE, CONSEILLER MINISTÉRIEL SANS ÊTRE PARISIEN (IL HABITE DANS LE BUGEY), DRH* – DE LA VILLE DE LYON – ET SYNDICALISTE... L'ACTUEL PRÉSIDENT DE L'ADAPA RACONTE SON « FIL CONDUCTEUR » : PERMETTRE À CHACUN D'ÊTRE ACTEUR, DANS SA VIE PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE.

* Marc Dupont fut directeur des ressources humaines de la Ville de Lyon pendant cinq ans.

Un Français sur 10 a plus de 75 ans. La société est-elle préparée à ce vieillissement ?

Elle a toujours été en retard sur ce sujet et les progrès sont minces. Le rapport Laroque, le premier à tirer la sonnette d'alarme, remonte au début des années 1960. Rien n'a bougé dans les politiques publiques. Puis on a connu la montée en puissance de l'allocation compensation tierce personne : créée en 1975 pour les personnes en situation de handicap, elle concernait surtout les personnes âgées. Quand elle a commencé à coûter trop cher, on a inventé la prestation dépendance pour les plus de 60 ans ; elle a donné lieu à la rédaction d'un « livre noir » accusateur, puis l'APA est arrivée en 2002. Depuis, il n'y a pas eu grand-chose de neuf si

ce n'est pour rogner sur ce qui avait été imaginé ou mis en place au moment de l'APA.

On avance à reculons ?

On avance sous la contrainte des événements. Souvenons-nous de l'épisode de la canicule en 2003 avec un ministre en polo Lacoste en bord de mer qui nous assure que ça va aller et un bilan final de 11 500 décès. Depuis, les CCASS ont été chargés du repérage des personnes âgées isolées. Mais la France a clairement du mal à anticiper bien que cela lui coûte au final plus cher que si elle avait pris des mesures préventives.

Inconscience ou hésitation devant les coûts attendus ?

Il y a bien sûr une équation budgétaire difficile à résoudre. J'ai le sentiment que par frilosité ou par calcul à court terme, on ne fait pas ce qu'il faut pour trouver des solutions à la fois moins coûteuses budgétairement et plus respectueuses des souhaits des personnes qui préfèrent majoritairement vivre le plus de temps possible chez elles. Or l'aide à domicile coûte justement moins cher qu'une maison de retraite. Aujourd'hui, la fameuse loi sur l'adaptation de la société au vieillissement connaît pas mal de péripéties. Elle a les défauts de ses qualités : ce n'est pas une loi de programmation, elle comporte surtout des intentions, des dispositifs généraux... Le contenu juridique est finalement assez maigre. Peut-être reflète-t-elle le point de vue que la prise en charge de la dépendance devrait relever d'abord des familles.

C'est faire preuve d'un certain cynisme ?

Je ne sais pas, personne n'ose dire les choses en ces termes. Je connais bien le champ du handicap, où n'existe pas cette réticence à financer des structures et rémunérer correctement des professionnels. Peut-être est-ce dû à la dimension plus dérangement du handicap. Nous ne sommes finalement que la première ou deuxième génération à ne pas pouvoir prendre en charge directement nos parents âgés. C'est très récent à l'échelle d'une société. Sans oublier le sentiment courant que l'aide à domicile ne réalise que des gestes domestiques, banals, qui ne nécessitent pas beaucoup de qualification. Or le faire pour soi ou ses enfants et le faire pour des étrangers à sa famille, cela change tout.

Est-ce un domaine totalement neuf du médico-social ?

Pas tant que ça : l'aide à domicile est en plein dans le domaine établi du care, du « prendre soin ». Or si la professionnalité et les gestes métiers des infirmières ou des aides-soignantes sont reconnus naturellement, c'est loin d'être le cas pour ceux des aides à domicile. Elles sont pourtant considérées par ces paramédicaux comme leurs « premiers yeux » précieux parce que présentes tous les jours ou presque auprès des patients et capables de repérer des évolutions ou des symptômes. C'est le propre des professions naissantes.

Les emplois d'avenir sont donc à l'Adapa ?

Eh bien... les emplois futurs, oui probablement. Dès lors que les solidarités familiales ne suffisent plus, la prise en charge professionnelle va forcément se développer. L'Ain compte déjà 48 900 personnes âgées de plus de 75 ans, âge où l'incidence de la perte d'autonomie et des démences séniles augmente. Quelle prévention allons-nous mettre en place pour reculer au maximum l'entrée dans la dépendance ? C'est un des enjeux majeurs et urgents.

Les professionnels du domicile ont-ils à juste raison le sentiment d'être les parents pauvres des politiques publiques ?

Ce n'est pas qu'un sentiment ! La reconnaissance du conte-

nu du métier par les pairs est une bataille en passe d'être gagnée. J'ai participé en 2002 à la mise en place du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale ; la lecture des compétences requises convainc que c'est un véritable métier. Il est également reconnu dans les partenariats, les filières et les plateformes.

Reste la reconnaissance financière...

C'est un domaine sur lequel l'État garde la haute main. Les salaires représentent 85 % des quelque 20 millions de budget de l'Adapa. Il faut augmenter les moyens alloués si on veut pouvoir rémunérer les professionnels à leur juste valeur.

Vous avez participé à la préparation de la loi de 2002 sur la rénovation et la modernisation de l'action sociale. Ce fut une expérience exaltante ou éreintante ?

Les deux, clairement. La secrétaire d'État, Paulette Guinchard-Küntzler, connaissait bien le sujet et savait ce qu'elle voulait. J'ai fait avec elle deux ou trois déplacements par semaine pendant des mois pour « vendre » l'APA... En tant que membre de son cabinet, j'étais chargé de la négociation de l'APA dans ses aspects budgétaires avec les conseils généraux.

L'APA est-elle restée une belle idée ou est-elle devenue une grosse machine ?

Cela reste une belle idée. L'enjeu était de taille pour les conseils généraux : si la perte d'autonomie était reconnue comme un cinquième risque relevant du dispositif de protection sociale, les Départements perdaient une grande part de leurs compétences. Les débats ont été compliqués et tendus. Soit on créait une simple prestation en espèces versée aux personnes, et sa gestion pouvait être confiée à la CPAM ou aux CAF. Soit on considérait que l'APA incluait un accompagnement, un travail sur l'adaptation du logement, etc., et dans ce cas il fallait un réseau de professionnels de terrain à même de rencontrer les personnes, de visiter le domicile. Les CAF n'en avaient pas les moyens humains. À l'époque, c'est là-dessus que les Départements et leurs maisons de la solidarité avaient réussi à conserver l'APA.

Vous êtes désormais du côté des associations.

Le pilotage des politiques sociales vous paraît-il toujours aussi pertinent ?

Je ne suis pas forcément partisan de la mort des Départements. Dans la réforme du millefeuille administratif, ce n'est pas la première cible. Nous avons plus à gagner avec les rapprochements intercommunaux. Mais le sujet est resté tabou dans tous les rapports sur l'organisation de la République.

Avez-vous le sentiment que gérer l'Adapa est un business ?

“ Cela fait à notre sens partie de nos missions de quasi-service public. ”

Si c'est une entreprise, elle reste très particulière ! Ce n'est un business que dans le sens où nous avons des salariés, des contraintes de gestion et de l'argent public dont on doit justifier la bonne utilisation.

Où s'exprime le supplément d'âme du statut associatif ?

Nous faisons du service à la personne et pas du profit. Nous allons d'ailleurs modifier nos statuts pour mieux faire vivre cette dimension associative et donner un rôle plus actif à nos 700 adhérents (sur 7 000 bénéficiaires). Notre gestion est désintéressée, nos valeurs sont celles de l'économie sociale et solidaire.

Comment cela se traduit-il dans le service rendu ?

J'espère que cela est sensible dans la qualité d'écoute et de prise en charge. Tout n'est pas parfait bien sûr, la procédure de certification qualité nous pousse à progresser, à rester en tension. Nous allons signer avec le SPIP pour intervenir en milieu pénitentiaire : je ne pense pas que le secteur privé lucratif soit très motivé pour cela... Malgré les difficultés, cela fait à notre sens partie de nos missions de quasi-service public. De même quand on innove avec l'Adapei pour prendre en charge des personnes en situation de handicap (dans le cadre de la prestation compensatrice du handicap), ce n'est pas par motivation du gain financier mais parce que ce service est important pour les personnes, il relève du respect, de la dignité et d'un égal accès aux droits.

Est-ce une bonne chose d'avoir un secteur privé associatif aussi présent dans le social et le médico-social ?

C'est une donnée historique en France et très franchement,

“ Une organisation internationale, c'est l'école de la patience et du consensus. ”



l'État aurait été incapable de faire ce que les associations ont construit. Est-ce à l'État de tout faire ou de permettre que tout se fasse ?

Votre engagement associatif est-il une filiation directe de votre engagement syndical ?

Ce qui m'intéresse, c'est l'émergence de l'acteur. En tant qu'éducateur spécialisé ou en tant que responsable syndical, mon objectif était de rendre les jeunes ou les salariés acteurs de leur vie. C'est toujours cela qui m'intéresse et me motive, malgré mes cheveux blancs : la valeur ajoutée de la position d'acteur.

Êtes-vous inquiet du recul de l'engagement syndical ?

Dans le syndicat qui était le mien, nous avons beaucoup travaillé sur les raisons de l'adhésion. Dans des établissements avec de grosses structures syndicales, on est si absorbé par le lien institutionnel que celui avec l'adhérent est négligé. Or c'est lui qui nourrit et enrichit le travail institutionnel. Cela nous a valu quelques claques.

Le syndicalisme doit être le lieu de construction des opinions collectives. Plus personne aujourd'hui ne croit à des utopies fondatrices ou à un élan révolutionnaire. Reste le sens qu'on donne à son travail. Dans le sanitaire et le social, la question de la coopération entre métiers et de l'organisation du travail est centrale. Or quels sont les lieux pour en parler ? Nous devons inventer des lieux où les professionnels peuvent échanger, des lieux de construction de la responsabilité collective, dégagés des replis corporatistes.

Un mot sur le Bureau international du travail, où vous avez travaillé : dans une organisation d'une telle dimension, se sent-on encore efficace ?

Une organisation internationale, c'est l'école de la patience et du consensus. Rien ne passe au forceps. Il y a le travail au siège, à Genève, mais aussi la coopération technique sur le terrain, le plus souvent pour des projets de développement. Là, vous avez les mains dans le cambouis ! Il faut faire vivre le projet, éviter une récupération politique, trouver les acteurs locaux... J'ai quitté le BIT au bout de deux ans pour devenir inspecteur général de l'IGAS.

« Vieillir, c'est vivre » ?

Oui, la question étant : comment vivre le mieux possible malgré l'avancée en âge ? Les épidémiologistes parlent d'espérance de vie sans incapacité.

Quand vous ne pourrez plus bouger de chez vous, qu'est-ce qui vous manquera le plus ?

J'aurais aussi aimé être musicien, ou préfet. Le préfet a un rôle d'ensemblier et de facilitateur qui peut être passionnant. Mais existeront-ils encore dans dix ans ?

Propos recueillis par Agnès Bureau

La résidence des Trois Saules confiée à ALFA3A

→ Le 1^{er} juillet, ALFA3A a repris la gestion de la résidence des Trois Saules, l'ancien foyer des jeunes travailleurs, une institution dans le quartier de la Reyssouze, à Bourg-en-Bresse. Cette décision intervient au terme de sept mois de règlement judiciaire, mais surtout de plusieurs années d'efforts pour maintenir un établissement qui avait de plus en plus de difficultés à concilier équilibre financier et projet social. Beaucoup de partenaires se sont réunis au chevet de ce foyer qui souffrait de déficits chroniques.

Le Tribunal de grande instance a retenu l'offre d'un opérateur expérimenté dans la gestion des résidences, qu'elles soient de travailleurs ou d'étudiants, avec des publics qui ont besoin d'accompagnement ou de stabilité. ALFA3A a été préférée à la l'ADSEA/Sauvegarde de l'enfance puisque chacun avait pu défendre son projet devant les juges.

Premier objectif du repreneur: améliorer le taux d'occupation des 114 places au-delà de 80 %, en ouvrant la résidence à d'autres publics et à d'autres périodes. La restauration et la veille de nuit seront maintenues avec un effectif d'une dizaine de personnes. ALFA3A n'ignore pas que la tranquillité des lieux fait partie de ce défi. ●

CPAM

Bilans de santé

→ La Caisse primaire d'assurance maladie rappelle qu'elle offre à tout assuré social et à ses ayants-droit (conjoint, enfants...) la possibilité de faire un bilan de santé gratuit, individuellement ou en famille. Le bilan a lieu au Centre d'Examens de santé de la CPAM de l'Ain, à Bourg-en-Bresse, et dure toute la matinée. Il s'accompagne d'un petit déjeuner et de conseils diététiques. ●

Tél. 04 74 45 84 45

ALFA3A

Une nouvelle identité visuelle

→ De l'ancien logo (qui aura tenu près de quarante ans!), le nouveau garde la notion de maison et de toit, d'adulte et d'enfant. Il privilégie l'ouverture au monde, un monde qui bouge et pour lequel l'association adapte ses équipes.

ALFA3A a réussi le périlleux exercice du changement d'identité graphique. Si le logement, la formation et l'animation constituent ses missions de base, ses missions originales – dans tous les sens du terme –, très liées aux valeurs concentrées dans "3a", font figure de racines. Les couleurs choisies illustrent la relation humaine et l'énergie. ●



MSA

Charte territoriale des solidarités avec les aînés

→ Le 25 juin, à Saint-Germain-de-Joux, la MSA Ain-Rhône a signé avec l'ensemble des partenaires la Charte territoriale des solidarités avec les aînés. Ce programme d'une durée de trois ans, mis en œuvre avec la Communauté de communes du Pays bellegardien, a pour vocation de lutter contre l'isolement des retraités, des plus autonomes aux plus dépendants, en milieu rural. Il permet de développer, dans le cadre d'une dynamique collective et partenariale, de nouvelles formes d'actions de solidarités. ●



→ Une première réunion de mobilisation des partenaires institutionnels et locaux s'est tenue à Villes, avec pour objectif la réalisation d'un diagnostic partagé, permettant de définir un plan d'actions.

Égalité numérique

→ Depuis plusieurs années, la MSA organise des ateliers de solidarités numériques, visant à « agir pour l'égalité d'accès au numérique et promouvoir l'e-inclusion en milieu rural ». Pour clore la dernière session qui a eu lieu de janvier à avril, à Saint-Mamert (Rhône), une journée de visite de la MSA était proposée aux participants, le 11 juin, à Bourg-en-Bresse.

Après une présentation du site www.msa01-69.fr et des fonctionnalités de l'espace privé, ils ont pu appréhender le fonctionnement de la plateforme d'appel et les services des cotisations non salariés et du recouvrement affaires juridiques. Nouveauté 2015 : dans une volonté de sensibiliser les participants au principe du visioquichet, certaines interventions se sont déroulées en visioconférence !

Cette action fait l'objet d'une labellisation auprès de la CCMSA. ●

Pour + d'infos : fournel.morgane@ain-rhone.msa.fr

Prévention agricole : une bibliothèque en ligne



→ Avec son nouveau site ssa.msa.fr, la MSA met gratuitement à disposition des professionnels en santé-sécurité au travail des outils d'information. Au menu : une base documentaire de plus de 250 références actualisées régulièrement, de nombreux

documents rédigés par plus de 700 experts, des infos sur les dernières manifestations, les études et statistiques... ●



→ Depuis très jeune, Thierry Jacquet est engagé dans le milieu associatif.

RENCONTRE

L'envie d'agir, simplement

LYONNAIS D'ORIGINE, THIERRY JACQUET PARTAGE SES ENGAGEMENTS EN FAMILLE : LE SPORT, LES LOISIRS ET L'HUMANITAIRE AU PROFIT DE LA RECHERCHE MÉDICALE.

Thierry Jacquet est un homme souriant, attentif et humble. À 49 ans, ce fondu de vélo et de ski alpin a derrière lui trente-trois ans de bénévolat. *« J'ai commencé à 16 ans. J'étais responsable d'un club photo et j'organisais des activités dans mon village. »* Une propension qui n'est pas due au hasard des gènes. *« Ce goût me vient de mes parents. Ils étaient déjà investis dans la vie associative et dans la vie publique sur Mionnay. »*

En 1994, Thierry épouse Nathalie et, du même coup, le club de ski de Saint-André-de-Corcy ! La jeune femme en est secrétaire bénévole, son frère président. Le jeune marié s'occupe déjà de la section ski du Groupe Sportif Lugdunum (GSL) gaz-élec à Lyon, où il travaille. De son union avec Nathalie naissent Célia en 1997 et Bastien trois ans plus tard. Célia, qui fêtera ses 18 ans fin juillet, est atteinte de la maladie de Sanfilippo, *« une maladie génétique rare, sans traitement à ce jour »*.

Du sport à l'humanitaire

En 2000, Thierry devient moniteur de ski fédéral. Quelques années plus tard, il se forme au pilotage du tandem-ski pour accueillir des personnes en situation de handicap. Le projet n'attend plus que l'acquisition du matériel pour se concrétiser.

En 2011, il quitte la présidence du club de ski de Saint-André-de-Corcy pour faire une pause, tout en continuant *« à faire découvrir sa passion et à enseigner »*. Le répit ne dure que quinze jours. Le jeune trentenaire se lance dans un nouvel engagement. *« Je voulais me tourner vers l'humanitaire. L'association Déchaîne ton cœur, créée en 2007, m'avait contacté en demandant comment nous aider. Elle connaissait notre combat... »*

À l'époque, Thierry et Nathalie bataillent pour que l'essai clinique médicamenteux dont bénéficie Célia reprenne. *« Nous nous sommes battus sur le plan médiatique et ça a marché. »* Déchaîne ton cœur organise une manifestation au profit de l'association Vaincre les maladies lysosomales (VML), créée en 1990 à l'initiative de quelques parents et à laquelle Thierry et Nathalie adhèrent. 35 000 euros sont ainsi reversés à la recherche médicale.

La touche "Jacquet"

Thierry accepte la présidence de Déchaîne ton cœur et gère l'association dans la lignée du fondateur, mais avec la touche "Jacquet" ! *« Depuis 2013, nous agissons en faveur de la recherche sur le cancer. »*

La vie étant faite de rencontres, la famille se lie bientôt avec l'association Différents, mais pas indifférents. *« La seule ambition des fondateurs (des bénévoles motards dont la plupart possèdent side-cars, spyders ou trikes) est de mettre en relation des familles touchées par le handicap ou la maladie, et des bénévoles motards sensibilisés à ces problèmes. Nous avons la double compétence. »* Toute la famille se balade en side-cars...

Aujourd'hui, Thierry est sur le départ de l'association Déchaîne ton cœur. L'homme qui *« n'arrête jamais »* ne recherche pas de reconnaissance. Il aime agir et partager son envie. *« Quand j'ai le sentiment d'avoir apporté tout ce que je pouvais, je passe le relais. La situation de Célia évolue et demande plus de disponibilité. Ma priorité aujourd'hui, c'est elle et les bons moments en famille. Nous l'amènerons le plus loin possible en adoptant nos pratiques, tant qu'elle le pourra. »* ●

A.S.



Comment recruter **des bénévoles ?**

→ Les bénévoles ne manquent pas (le public était nombreux au dernier forum des associations d'Oyonnax), mais les responsables peinent à se renouveler.

Débattre sur le recrutement des bénévoles associatifs n'est pas nouveau, mais une question reste entière : comment recruter des bénévoles responsables dans la durée ? En témoignent les acteurs sociaux conviés à cette nouvelle table ronde.

Les débats montrent que l'engagement dépend moins du profil des bénévoles que de la nature des missions proposées et de leur disponibilité. « *La question de l'engagement se pose devant la complexification du fonctionnement des associations professionnelles. Le bénévolat à temps partiel n'est pas possible* », témoigne Jean-Pascal Beaucher, président de l'Adapei, l'une des six associations partenaires d'Interaction. « *Anticiper le renouvellement est capital* », ajoute Jean Convert, membre bénévole et ancien président de l'Orsac.

Paradoxalement, le constat est unanime : les bénévoles ne manquent pas ! « *Nous constatons même un rajeunissement du bénévolat* », indique Marie-Pierre Buellet, présidente de France Bénévolat des Pays de l'Ain. Une étude de l'association nationale montre que les jeunes ne boudent pas le bénévolat. 19 % des bénévoles sont des préretraités, 20 % des étudiants et 29 % des actifs. « *Sur le plan national, par rapport à 2012, le nombre de bénévoles de 15 à 35 ans a progressé de 32 %.* »

Mais la question centrale en amène une autre, fondamentale : une personne bénévole, dont la contribution est gratuite par définition, a-t-elle vocation à supplanter un professionnel salarié ? ● **A.S.**

→ Des outils pour la vie associative

Chaque année, dans le cadre du Réseau d'accueil et d'information aux associations (Raia) de l'Ain regroupant une quinzaine d'associations, la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) édite un calendrier des formations à destination des bénévoles. « *Il est envoyé aux associations et à tous les maires* », précise Véronique Csepi, chargée de la vie associative et de l'information jeunesse auprès du délégué départemental à la vie associative, Patrick Charnaux. Plusieurs associations organisent les formations, dont l'AGLCA, point d'appui à la vie associative de la DDCS, Ain Profession Sport et Culture, centre de ressources et d'information pour les bénévoles, Patrimoine des Pays de l'Ain et le Comité départemental olympique et sportif (Cdos). Des rencontres sont également organisées avec les associations nouvellement créées.

Comme

QUE L'ON SOIT BÉNÉ
BÉNÉVOLE AIDANT F
OU SPORTIF, LES DÉB
LA NOTION DE MOTIV



Pourquoi les associations manquent-elles de bénévoles ?

→ L'AGLCA a accueilli la table ronde d'Interaction à la Maison de la vie associative, à Bourg-en-Bresse. L'AGLCA, qui fêtera bientôt ses 50 ans, conseille et forme les bénévoles associatifs et dirigeants.

« Le bénévolat a changé, estime Renaud Drouy, directeur de l'AGLCA. Les associations employeurs recherchent des compétences. Avant, on adhère à un projet. » Dans l'Association pour l'accompagnement de l'enfance et de la parentalité (Apaep), qui gère le lieu d'accueil Jeunes Pousses à Bourg-en-Bresse, le bénévolat de compétences est une réalité. « Nous sommes neuf intervenants bénévoles, professionnels retraités ou en activité. Nous avons conscience d'un manque pour encadrer les enfants et les personnes seules, isolées, qui les accompagnent », explique Odile Léonardi, membre bénévole.

« Le bénévolat, c'est notre identité, poursuit Geneviève Guisti, directrice de la Fédération ADMR. Ce qui manque, ce sont des bénévoles responsables, ceux qui s'engagent et sur la durée. » Un constat partagé par les associations professionnelles. « L'essor du nombre de bénévoles vient de la multiplication des associations, mais pour assurer une mission de gestion, ils deviennent rares, complète Jean-Pascal Beaucher, président de l'Adapei de l'Ain. L'idée d'un temps libre et d'une offre d'activités étoffées favorisant la consommation de loisirs est avancée. « Les retraités ne s'engagent plus comme avant. De nos jours, c'est un bénévolat coup de cœur, de circonstance... » Le manque de bénévoles dirigeants tiendrait plus de la nature des missions que du profil des bénévoles, davantage militants par le passé.

Pour les jeunes qui ont la volonté de s'engager, plusieurs participants s'interrogent sur la façon dont ils sont accueillis dans les associations. « Beaucoup également créent leur propre association », signale Renaud Drouy. Marie-Pierre Buellet, présidente de France Bénévolat des Pays de l'Ain, de préciser : « Il faut donner envie de faire des choses. On ne peut pas vivre sans les nouvelles technologies. » Autre facteur : l'Adapei et l'ADMR n'évaluent pas le frein que représentent les jeux de pouvoir entre élus bénévoles.

Peut-on tout demander à des bénévoles ?

Les participants distinguent les bénévoles d'activité et les bénévoles administrateurs ou dirigeants. L'AGLCA, qui propose des formations pour ces derniers, s'interroge : « Jusqu'où professionnaliser les bénévoles ? » François Bernard, directeur de la Fédération départementale des centres sociaux, répond : « Dans les centres sociaux, il y a environ dix salariés équivalent temps plein, plus la fonction de direction, pour gérer la structure. Les administrateurs s'occupent davantage de co-porter les orientations, la stratégie de l'association. » Dans les associations de l'ADMR, qui ne disposent pas de cette fonction de direction salariée, il s'agit de gérer 30 à 35 salariés. « Il faut donc un minimum de compétences. Actuellement, cinq associations sont sans présidence », précise Geneviève Guisti. L'enjeu devient donc double :



→ Marie-Pierre Buellet, France Bénévolat des Pays de l'Ain : « Quand on est jeune, on n'a pas forcément la notion de ce que demande l'administration d'une association. »

→ Renaud Drouy, AGLCA : « Nous formons à la GPEC, car les associations demandent à leurs bénévoles dirigeants d'être compétents. »



→ François Bernard, Fédération des centres sociaux : « Les habitants entrent souvent par la porte des services et des activités qui les concernent. »

→ Jean-Pascal Beaucher, Adapei de l'Ain : « Dans le bénévolat, on y trouve tous notre compte. »



nt recruter des bénévoles ?

VOLE ADMINISTRATEUR OU DIRIGEANT,
AMILIAL, HUMANITAIRE, CULTUREL
ATS SUR L'ENGAGEMENT SOUS-TENDENT
ATION, DE TEMPS ET DE COMPÉTENCES.

trouver des personnes et des compétences bénévoles. Jean-Pascal Beaucher évoque le cas d'une artiste-peintre, intervenant de longue date bénévolement dans une maison d'accueil spécialisée, et celui du millier de bénévoles engagés dans l'opération Brioches annuelle. « Certaines personnes membres d'un CCAS ou d'un conseil municipal rejoignent le mouvement associatif par démarche personnelle. »

Le consensus s'établit autour d'un autre constat : le salarié n'est pas toujours disposé à collaborer avec les bénévoles. « Nos établissements ont tendance à se fermer aux compétences bénévoles alors qu'elles apportent un plus à la vie de l'établissement », regrette le président de l'Adapei. Pour Jean Convert, bénévole aguerrri, et Marie-Pierre Buellet, il est capital de « bien définir le rôle de l'administrateur et du salarié ».

Quelles sont les solutions pour en recruter ?

Dans les centres sociaux, selon François Bernard, « la question se pose de savoir comment on accueille les habitants, comment on les écoute pour construire avec eux l'activité souhaitée ». L'AGLCA bénéficie « d'une direction avec une délégation de gestion, rendant la mission des bénévoles plus légère », ajoute Renaud Drouy. Marie-Pierre Buellet témoigne d'un problème récent de recrutement à la tête d'une association de cent salariés. « Le président nous a demandé de l'aider à trouver un nouveau président. C'est compliqué

pour nous. » La Fédération ADMR tempère : « Il y a un trio à la tête de l'association qui permet de ne pas assumer la charge de travail tout seul. » La solution de la coprésidence est également citée.

Mais, pour les participants, la motivation reste un enjeu majeur. « Un jeune retraité n'est peut-être pas motivé par la mission de gérer du personnel, d'aller aux Prud'hommes si le cas se présente... », avance Jean-Pascal Beaucher. Pour recruter des bénévoles dirigeants à Beynost, la Fédération ADMR mène une expérience avec des jeunes d'Unis-Cité en service civique. « L'action a permis de faire rentrer six bénévoles, dont deux sont restés. » La Fédération va réitérer l'expérience avec deux nouvelles équipes de jeunes. Pour faciliter le renouvellement, plusieurs participants invitent à limiter le nombre de mandats. « L'association est obligée de se poser la question du renouvellement. Elle devient active », indique Renaud Drouy. Dans les centres sociaux, un mandat de présidence dure en moyenne 4 à 6 ans. Jean Convert insiste sur l'attention à apporter aux jeunes administrateurs. « Il faut savoir répartir les tâches pour que le jeune, qui travaille par ailleurs, trouve un intérêt dans les réunions. » La convivialité reste aussi une valeur sûre. ●

A.S.



→ Geneviève Guisti, Fédération ADMR : « C'est compliqué de trouver les personnes et les compétences bénévoles. »

→ Jean Convert, engagé dans de nombreuses associations :
« Le renouvellement, ça se gère. Il oblige l'association à se projeter dans l'avenir. »



→ Odile Léonardi, association Apaep :
« Les jeunes qui nous rejoignent et finissent leur formation nous donnent un nouveau souffle. »

Les bailleurs sociaux, **fabriques de vies actives**

DU 13 AU 21 JUIN, LA 3^E SEMAINE NATIONALE DES HLM A BATTU SON PLEIN EN FRANCE. BOURG HABITAT ET DYNACITÉ ONT PARTICIPÉ ACTIVEMENT À L'OPÉRATION, AVEC AU PROGRAMME RENCONTRES, TABLE RONDE, JOB DATING...

→ Après « Habiter mieux, bien vivre ensemble » en 2013, « Construire l'avenir » en 2014, la 3^e Semaine nationale des HLM était axée sur « les HLM, fabriques de vies actives ». Employeur direct, Bourg Habitat a mis l'accent sur la diversité et l'attractivité des métiers du logement social, et notamment trois d'entre eux, qui représentent 45 % de son effectif global et 70 % des métiers de proximité



→ Rencontre de proximité en pied d'immeuble, place Alexandre Dumas.

(en contact direct avec les locataires): chargé de secteur, gardien et employé d'immeuble.

Du 15 au 18 juin, sept rencontres de proximité, dans sept quartiers de la ville, ont convié près de 800 locataires à échanger, au bas de leurs résidences, de 13 à 14 h ou de 17 à 18 h, avec leurs chargé de secteur, gardien et employé d'immeuble. Objectifs : aider les locataires à identifier les interlocuteurs qu'ils rencontrent au quotidien pour qu'ils sachent à qui s'adresser en toutes circonstances et, aussi, mieux faire connaître ces métiers de terrain et susciter des vocations afin de pourvoir des postes présents et futurs.

Point d'orgue de la semaine : un job dating, avec trois emplois à la clé et, pour chaque candidat, un entretien d'embauche limité à dix minutes. 6 000 invitations avaient été diffusées aux professionnels de l'emploi et aux locataires. Rendez-vous était donné vendredi 19, de 12 h à 16 h 30, au siège de Bourg Habitat. Succès immédiat : à 13 h, une centaine de candidats s'étaient déjà présentés ! Au total, ils ont été 191 : 71 pour un poste de chargé de secteur, 71 pour un poste d'employé d'immeuble, 49 pour celui de gardien. ●

À noter

→ Plus de 3 000 offres d'emploi par an sont proposées par les 755 organismes HLM en France. À découvrir sur le site Internet de l'USH (Union sociale pour l'habitat), qui a inauguré son nouvel espace en ligne de recrutement lors de la Semaine nationale. ●

TABLE RONDE

« 5 minutes pour convaincre »

→ **Le 17 juin, Dynacité** a montré sa capacité à proposer des solutions en faveur de l'insertion, du retour à l'emploi, de l'accompagnement au quotidien des femmes et des hommes auxquels l'organisme offre des solutions pour rebondir. « Le logement est au carrefour de ces questions d'une actualité aiguë », a souligné Michel Perraud, président de Dynacité.

Animée par le directeur, Marc Gomez, une table ronde intitulée « 5 minutes pour convaincre : Dynacité, fabrique de vies actives », a mis en scène quatre invités : Muriel Bansillon, responsable des Points info emploi de Bourg-en-Bresse Agglomération (BBA), Claude Rabuel, président de la filière bois (FIB), et deux collaborateurs de l'organisme, Alexis Yacoubi, chargé d'entretien à Rilleux, et Sylvie Aubert, référente qualité et sécurité à l'agence Dynacité d'Oyonnax.

Alexis Yacoubi a raconté avec une émotion communicative son parcours. Après trois années de chômage, ce père de famille a été recruté en 2014 par Dynacité. « Gardien... c'est un métier. Si on ne l'aime pas, on ne tient pas. » Quant à Sylvie Aubert, elle a elle aussi trouvé les clés de son nouvel épanouissement professionnel. Pour le président Michel Perraud, Dynacité a joué son rôle à merveille, mais le combat contre le chômage, « un virus » selon lui, est encore long.

Muriel Bansillon, au nom de BBA, est revenue sur la clause sociale des marchés publics. Pendant le chantier Dynacité de

23 logements à Dompierre-sur-Veyle, 2 993 heures d'insertion ont été réalisées. « C'est notre marque d'avoir su imaginer comment transformer un acte courant, celui de construire, rénover, gérer, en un outil d'insertion », a conclu Michel Perraud. ●



→ Une table ronde active autour de l'insertion.

le magazine du social dans l'Ain

INTER *action*

N° 84 . JUILLET 2015

DYNACITÉ

**Fabrik
de vies actives** / p. 22 -23

Le Cahier partenaires



→ Gilles Bollard, président de la Banque alimentaire de l'Ain.

Loi Macron, et pourquoi pas un tunnel anti-gaspi ?

Plus de 30 % de bénéficiaires en deux ans. C'est l'un des chiffres de l'exercice 2014 de la Banque alimentaire de l'Ain. 6 000 bénéficiaires, soit 1 % de la population du département, reçoivent une aide alimentaire.

Trois ans. C'est le temps nécessaire à la concrétisation du chantier des nouveaux locaux réalisés par une vingtaine d'entreprises de l'Ain ou de la Région, sous le pilotage d'ERIA ingénierie, avec le soutien de la Semcoda et du Département, des intercommunalités et de la Ville de Bourg-en-Bresse.

1 500 m² de terrain et 300 m² de bureaux. C'est la conséquence directe de la loi du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche, qui fixe le principe d'une politique de l'alimentation dans le Code rural. La loi nous impose les mêmes conditions d'hygiène et de sécurité que les magasins agro alimentaires.

800 tonnes de marchandises. C'est le volume des denrées arrachées au gaspillage. Du lundi au vendredi, entre 7 h et 11 h, les produits sont collectés, triés et redistribués aux 44 associations partenaires et 8 CCAS*.

77 bénévoles, seulement 3 salariés pour 1,7 million de repas par an. La Banque alimentaire de l'Ain ouverte toute l'année peut compter sur un nombre de bénévoles fidèles. Une des raisons qui font que chaque euro offert est transformé en 8 repas.

DLC** à J - 3, - 2 ou - 1. Dans le cadre du projet de loi Macron, l'amendement visant à rendre obligatoire le don des invendus alimentaires encore consommables est une première avancée, mais suscite des inquiétudes. Cette loi doit comporter une obligation de qualité pour chaque produit frais. Sans cela, le risque de devenir une poubelle existe.

Une solution : le tunnel anti-gaspi à caler, produit par produit, entre les dates limites de vente (DLV) et de consommation (DLC). Exemples : viandes DLC = DLV + 3 jours; yaourts DLC = DLV + 3 semaines; conserves DLC = DLV + 3 ans. Fini les DLUO*** ou DDM non explicites et réduction du business autour de la précarité.

Gilles Bollard,

Président de la Banque alimentaire de l'Ain.

SOMMAIRE

- La maison de retraite Sévigné (**ORSAC**) en Isère / **p. 17**
- Auxiliaire de vie, un métier du social (**ADMR**) : / **p. 18-19**
- **UDAF** : une AG en forme d'anniversaire / **p. 20-21**
- **DYNACITÉ** : Fabrik de vies actives / **p. 22-23**
- La **SEMCODA** crée des maisons de santé / **p. 24-25**
- **MSA** : un réseau en veille active / **p. 26-27**
- L'**Adapei** : les ESAT, au cœur de la société marchande / **p. 28-29**
- Le centre de soins infirmiers de Bellegarde (**ALFA3A**) / **p. 30-31**
- Le 1^{er} Salon des dynamiques sociales de la MDS Dombes (**Conseil départemental**) / **p. 32-33**
- **Fiche action** : L'association Repas à domicile en Dombes, créée par l'**ADAPA** et l'**ADMR** / **p. 34**

* Centres communaux d'action sociale

** Date limite de consommation

*** Dates limite d'utilisation optimale ou de durabilité minimum

Des projets d'évolution à l'étude

FORT D'UNE SITUATION ET D'UN CADRE EXCEPTIONNELS, CETTE PETITE MAISON DE RETRAITE FERA SA MUE DANS LES CINQ ANS À VENIR.



→ Depuis 2014, Gilles Girard travaille avec l'Orsac sur le devenir de l'établissement.

Sur les hauts de Grenoble (Isère), à Saint-Martin-le-Vinoux, blottie entre le Vercors et la Chartreuse, la maison de retraite de Sévigné ne ressemble à aucune autre. Dans un cadre verdoyant à 10 minutes du centre de la capitale dauphinoise, l'ancienne bâtisse créée par les Sœurs de la Providence de Corenc, alors pensionnat réservé aux filles (1847), héberge sur cinq niveaux jusqu'à 41 personnes âgées en perte d'autonomie, de plus de 60 ans. En 2001, la congrégation confie l'établissement devenu maison de retraite à l'association La providence, qui la gère jusqu'en 2012. L'Orsac reprend l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 2013.

Des points forts et des points faibles

Les atouts de ce lieu de vie sont nombreux. Les familles ne s'y trompent pas. Une attention particulière est portée aux personnes par l'équipe soignante, les agents de service et les autres corps de métier (administratif, lingère, animatrice, ouvrier d'entretien et bénévoles). « La moyenne d'âge des résidents est de 90 ans et

nous accueillons quatre centenaires, précise Gilles Girard, directeur depuis 2004 et correspondant Isère de l'ADPA*. Le Conseil de la vie sociale fonctionne bien, mais je peux recevoir facilement les familles dans mon bureau. » La petite taille de la structure, l'éventail des animations et la qualité des repas « faits maison » renforcent son caractère convivial.

Pérenniser le site de Saint-Martin-le-Vinoux

Mais au fil du temps, les points forts sont devenus des points faibles. « Depuis 2014, avec l'Orsac, nous travaillons sur le devenir de l'établissement. Le bâtiment qui a été rénové en 1997 commence à vieillir et nous ne sommes pas à l'abri d'une réglementation qui ne nous permettrait plus de fonctionner. » L'Orsac souhaitant pérenniser la maison de retraite de Sévigné s'est positionnée sur un projet d'EHPAD à construire sur une autre commune autour de Grenoble. « Ce projet intéresse à plus d'un titre les autorités de tarification. Avec 80 lits, nous aurions une capacité de montée en charge de 50 % dès le départ et une première équipe en place. De plus, nous disposerions d'une unité spécifique pour accueillir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. » Verdict d'ici fin 2015.

Innovation et anticipation

Parallèlement, une réflexion sur le devenir du site de Saint-Martin-le-Vinoux est engagée. Plusieurs pistes sont à l'étude. « Le bâtiment pourrait accueillir des personnes handicapées vieillissantes, un service d'accueil de jour (SAJ) existant tout près, ou des personnes avec des troubles cognitifs et psychiques avec le centre hospitalier de Saint-Egrève à proximité. L'idée serait également de créer des logements adaptés pour les personnes âgées avant leur entrée en EHPAD. » Autant de projets qui s'inscrivent dans les valeurs chères à l'Orsac : l'anticipation et l'innovation pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des usagers. La réflexion devrait aboutir en 2015 pour pouvoir récrire le projet d'établissement d'ici fin 2016. ● A. S.

* Association des directeurs au service des personnes âgées.



→ L'EHPAD accueille 41 résidents dans un cadre privilégié et sécurisé, proche de Grenoble.



AIDE À DOMICILE

Auxiliaire de vie, un métier du

LES AIDES À DOMICILE DE L'ADMR INTERVIENNENT AUPRÈS DE PERSONNES DE TOUS ÂGES, Y COMPRIS AUPRÈS DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DÉPENDANTES.

→ Savoir utiliser les matériels facilitant le bien-être de la personne handicapée, tels les lève-malade, fait partie du travail de l'auxiliaire de vie sociale.



→ En chiffres

- En 2014, l'aide aux personnes handicapées ou extrêmement dépendantes représente 14 % de l'activité globale de l'ADMR.
- 110 000 h de travail ont été effectuées, auprès de 235 personnes handicapées.
- L'activité est en hausse : plus 3 % de 2013 à 2014 et déjà plus de 8 % en 2015.
- 93 % des interventions sont financées dans le cadre de la PCH (prestation de compensation du handicap). ●

Du lundi au dimanche, chez Nicole Vermorel, à Frans, chaque jour est rythmé par l'intervention, matin et après-midi, de Myriam ou d'une autre salariée de l'ADMR. « Au début de ma maladie, il y a vingt ans, j'ai contacté l'ADMR. J'ai un contrat avec l'APF. Petit à petit, la maladie s'aggrave. Aujourd'hui, la MDPH m'accorde 182,50 heures d'aide à domicile par mois ; c'est beaucoup mais j'en ai besoin. Myriam m'aide pour tout », explique Nicole. Ce jeudi après-midi, coquette dans sa robe violette, souriante dans son fauteuil roulant, le coussin anti-escarres bien calé, Nicole apprécie au frais de sa maison le soleil qui illumine l'extérieur. Le kinésithérapeute est venu à midi comme tous les jours. L'infirmière vient deux fois par semaine. « La maladie fait que je dois éviter tout stress, sinon je me mets à trembler ; je suis sensible aux microbes aussi », s'excuse Nicole. « J'ai le code et les clés de la maison ; le matin, Nicole doit se réveiller tout doucement. Je m'occupe des repas, du linge, des courses ; je l'aide pour la toilette, je l'accompagne chez le dentiste, à l'hôpital... » Au fil des actes quotidiens, Myriam veille au bien-être de Nicole. Elle est familiarisée au maniement des lève-malade, verticalisateur, chaise-douche...

« On entre dans l'intimité de la personne »

Au-delà du matériel, essentiels au savoir-faire de l'aide

à domicile sont les qualités d'écoute, d'adaptation, de respect de la personne... « On entre dans l'intimité de la personne. » Nicole confirme : « Il faut qu'il y ait une entente, une confiance. Sinon, ce n'est pas possible. Si je sens que ça ne marche pas, je demande à l'ADMR quelqu'un d'autre. Avec Myriam, on plaisante, je sais que je vais passer une bonne journée. » Elles sont une dizaine, salariées des équipes ADMR des secteurs de Chaleins ou Saint-Trivier-sur-Moignans, qui se relayent afin d'assurer les interventions quotidiennes chez Nicole. La fiche de poste détaille précisément les tâches. En fin de journée, Myriam interviendra auprès d'un homme handicapé mental et, le lendemain, chez un jeune tétraplégique muet et malvoyant.

« La richesse du travail auprès des personnes handicapées, c'est leur diversité et leur singularité. Les intervenantes doivent avoir une grande capacité d'adaptation. Certains dossiers sont très lourds : elles interviennent par exemple auprès de deux enfants de 3 et 6 ans qui sont dans un état neurovégétatif ; il y a un gros travail de préparation en amont avec la famille, les professionnels de santé. Le partenariat très fort entre l'APF et l'ADMR permet une action cohérente », souligne Daniel Cadoz, assistant technique ADMR sur le secteur de Chaleins. ● A. P.

SUR LE TERRAIN

« Le plus important, c'est la relation humaine »

« Je pèse plus de cent kilos. Si l'aide à domicile n'est pas formé, ne connaît pas le matériel, il peut me faire mal et se faire mal ; si je tombe, il faut quatre personnes pour me relever ! », prévient Gérard Assemat, Myopathe, il est reconnu handicapé depuis dix ans. « Ma belle-mère en fin de vie avait été accompagnée par l'ADMR, j'ai toujours fait appel à l'association, ça se passe très bien. Le plus important, c'est la relation humaine : il faut qu'il y ait une bonne complicité, que chacun se sente bien. »

Ce jeudi, c'est Cédric Gambin qui intervient chez lui. Il est l'un des rares hommes à exercer le métier. « C'est un travail où il faut des qualités physiques. Et c'est beaucoup de travail d'observation : il faut être à l'écoute de la personne, dans l'empathie, le non-jugement, la discrétion. On s'adapte à elle et elle s'adapte à nous. »

Une collaboration entre tous les intervenants
Cédric est l'un des soixante-dix salariés de l'ADMR de Saint-Denis-lès-Bourg, dont une vingtaine inter-



→ Gérard Assemat se prépare à sortir ce jeudi après-midi, avec l'aide de Cédric.

viennent auprès de personnes handicapées. « C'est la plus grande ADMR sur l'Ain, qui couvre le secteur de l'agglomération burgienne. Nous avons près de quatre cents clients, dont un tiers de personnes handicapées ou extrêmement dépendantes, dans le cadre de la PCH ou de l'APA. Beaucoup de dossiers sont très lourds, jusqu'à une aide 24 h/24 pour une personne totalement dépendante physiquement », précise son président, Daniel Roméas. Coordonner les plannings n'est pas toujours simple ! « C'est un travail très dur, physiquement et psychologiquement, qui demande beaucoup de qualités humaines. C'est un métier du social. Beaucoup de candidats au métier ne se rendent pas compte de ses réalités. Quand je recrute, j'attire leur attention sur un point essentiel : leur motivation. » Autre élément indispensable à la qualité du travail : la bonne collaboration entre l'ensemble des intervenants autour de la personne (aides à domicile, professionnels de santé, famille...). ●



→ Métier

● Les aides à domicile intervenant chez les personnes handicapées doivent avoir le DEAVS (diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale) ou un diplôme dans le champ du médical ou médico-social, soit 35 % environ de l'effectif de l'ADMR de l'Ain. Les diplômes peuvent être obtenus via la VAE (validation des acquis de l'expérience). ●

→ Services à la personne

● L'intervention de l'auxiliaire de vie auprès de la personne handicapée concerne l'aide aux gestes essentiels de la vie quotidienne (se laver, se nourrir, s'habiller...). « Mais la prise en charge par la PCH ne prévoit pas l'aide à l'entretien du cadre de vie. Il faut expliquer au client que le salarié n'a pas à faire du ménage ou du repassage, c'est une vraie difficulté », note Geneviève Guisti, directrice de l'ADMR de l'Ain. ●

→ Savoir-faire

● « L'aide aux personnes handicapées est un réel savoir-faire, d'une grande complexité. Ce sont des interventions à fort capital émotionnel, qui exigent des qualités techniques et humaines : avoir de l'empathie mais savoir se protéger, trouver la juste distance avec la personne. La relation avec l'aidant familial peut être compliquée aussi parfois », rappelle G. Guisti. L'évolution des publics aidés montre une augmentation du nombre de personnes ayant un handicap psychique ou la maladie d'Alzheimer. ●



→ L'action « Lire et faire lire » est assurée par 154 lecteurs bénévoles dans les écoles essentiellement.

→ L'UDAF 01 en chiffres

Au 31 décembre 2014, l'UDAF représente :

- 75 associations et 10 084 familles adhérentes pour 27 611 suffrages
- 308 représentants familiaux
- 31,1 salariés en équivalent temps plein, dont 28,05 pour le service MJPM. ●

UNE ASSEMBLÉE EN FORME D'ANNIVERSAIRE

« Ensemble, nous sommes plus forts »

DU HAUT DE SES SOIXANTE-DIX ANS, L'UDAF SE PORTE BIEN. ELLE AFFICHE MÊME PLUS DE SÉRÉNITÉ POUR PORTER LA PAROLE DES FAMILLES AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS.



« Pour être plus fort, notre réseau doit avoir des membres nombreux et très mobilisés par leur action. » Lors de l'assemblée générale de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) le 4 juin, Michèle Jaillet, présidente, a donné le ton de l'enjeu pour les années à venir : le développement associatif. « Nous allons poursuivre cet enjeu en accueillant les nouveaux bénévoles et en renforçant la confiance des représentants dans leurs capacités. »

“ Représenter toutes les sensibilités ”

La réunion annuelle marquait les soixante-dix ans de la création par ordonnance de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et des unions départementales éponymes. Pour l'honorer, une centaine de représentants de CCAS*, d'associations familiales, de services et d'organismes sociaux ont été conviées.

Les interventions et bilans d'activité ont montré que l'UDAF peut aborder l'avenir avec confiance. Exit les soucis financiers. Pour la première fois, la « vieille dame » a présenté le budget de chaque activité « afin de montrer les moyens consacrés à chacune d'elle », a précisé Éric

Moreau, directeur. Le rattrapage des crédits dévolus à la mise en œuvre des mesures de protection judiciaire des majeurs (MJPM) se poursuit.

La qualité du service rendu aux familles

Les engagements pris par les services de l'État ont permis de revoir la dotation du service des tutelles, qui représente 90 % du personnel de l'association et de son chiffre d'affaires. « Depuis 2009, la dotation générale de fonctionnement a doublé », a indiqué la directrice départementale de la cohésion sociale. Mais Corinne Gautherin a invité l'UDAF à toujours porter l'effort sur la qualité du service rendu aux familles. L'UDAF prévoit de gérer 860 mesures en 2015, contre 791 en 2014. Dans l'Ain, 3 000 mesures sont gérées par des services, autant par les familles. Parmi les autres services aux familles, le maintien du dispositif Point info famille a été salué et la collaboration de l'UDAF à la Journée internationale des femmes jugée précieuse. Le sujet de la remise en cause de l'universalité de l'allocation familiale n'a pas été éludé. Le député Xavier Breton a rappelé que « la politique familiale vise à accompagner les familles qui ont des enfants pour que la diminution du niveau de vie soit atténuée ». Les débats sont ouverts. ● A.S.

* Centre communal d'action sociale

CONFÉRENCE

La famille, aujourd'hui, c'est quoi ?

Invité par l'UDAF, François Édouard, vice-président de l'UNAF, chargé du département « Droit de la famille et protection de l'enfance », est intervenu sur le thème « La famille, aujourd'hui, c'est quoi ? ». Entretien.

→ **Comment abordez-vous cette question ?**

Cette question intéresse l'ensemble des associations familiales. Je rappelle les dates clés qui marquent les grandes évolutions des rapports homme-femme depuis 1945 et l'évolution des politiques publiques, en faisant un focus sur quelques dispositifs familiaux. Je conclus sur notre rôle entre l'UNAF et l'UDAF.

→ **Quelles sont ces grandes évolutions ?**

Historiquement, la morale et l'institution du mariage faisaient que toutes les difficultés du couple étaient réglées au sein du couple. En 1975, la loi sur le divorce a permis de se séparer et de refonder une autre famille sans qu'il y ait un coupable. Le contrôle des naissances avec la pilule a joué son

rôle, sans oublier le travail des femmes, synonyme d'autonomie financière. La loi sur l'interruption volontaire de grossesse a changé la condition de la femme à l'intérieur du couple...

→ **Des faits sociétaux impactent donc le modèle familial...**

Oui et de plus en plus de lois règlementent toutes ces questions qui concernent la vie intime... Le droit de visite, de garde... reconnu pour chacun. L'évolution de la médecine autour de la fertilité... Avec la procréation médicalement assistée (PMA), une grande partie des couples ont la possibilité de concrétiser leur désir d'enfant. Quant à la gestation pour autrui (GPA), la question n'est pas tranchée : qui peut y accéder ? ●



→ Pour François Édouard, les UDAF doivent continuer à faire le lien avec le législateur.

→ **Alors, selon vous, c'est quoi la famille aujourd'hui ?**

Aujourd'hui, ce n'est plus la famille, mais, de fait, des familles, multiples. Il faut que les corps intermédiaires, les UDAF et l'UNAF, puissent continuer à représenter les familles pour faire le lien avec le législateur. Nous devons nous adapter. Sur le statut du beau-parent, par exemple, il faut éviter de trop légiférer... Sur les questions de PMA, de GPA, notre position est en train de se façonner. ●

TÉMOIGNAGES

**Connaître le fonctionnement de l'UDAF**

Isabelle Fernandez est membre de l'Unafam* 01 depuis trois ans. Pour cette mère de famille, « l'intérêt est de rencontrer des membres de l'UDAF pour mettre des visages sur des noms. Je suis bénévole au sein de l'Unafam depuis un an. J'ai accepté d'être représentante familiale déléguée de l'UDAF au conseil d'administration de la Caf. Je veux connaître le fonctionnement de l'UDAF et comprendre mon rôle. » Delphine Lonchampt, agent de développement et coordinatrice, d'ajouter : « L'UDAF est attentive aux associations du département. Nous pouvons profiter de son réseau pour nous faire connaître et pour aider les familles de malades psychiques. »

* Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques.

**La sensibilité laïque et républicaine doit être entendue**

Bernard Morel, président du Comité départemental des associations familiales laïques (CDAFAL01), Claude Tournier, président de l'AFL Bourg-en-Bresse, Bernard Boisson, président de l'AFL Châtillon-sur-Chalaronne, et Jean-Pierre Carraz, président de l'AFL Dombes, étaient présents pour marquer l'existence du mouvement familial au sein de l'UDAF. « Nous souhaitons que la sensibilité laïque et républicaine soit entendue et que l'UDAF représente les familles auprès des pouvoirs publics. La politique familiale et la laïcité sont deux sujets qui nous préoccupent... Aujourd'hui, nous défendons l'idée du revenu minimal universel. Le revenu social pour l'enfant remplacerait l'allocation familiale. »

**Rencontrer d'autres membres de l'UDAF**

Corinne Errard, nouvelle présidente de l'Association familiale d'Ambérieu-en-Bugey, participait pour la première fois à l'assemblée annuelle, aux côtés de Dany Goyet, trésorière de l'association familiale d'Ambérieu et représentante de l'UDAF pour la troisième année consécutive. « Être présentes nous permet de rencontrer d'autres membres de l'UDAF et d'avoir un bilan sur tous les pôles d'activités. Nous obtenons une synthèse des retombées de ses actions au niveau départemental. Pour les Familles de France, nos positions sont sensiblement les mêmes. »



L'innovation est une image d

DYNACITÉ A LISTÉ TOUTES LES INITIATIVES PRISES CES DERNIÈRES ANNÉES POUR LE MIEUX VIVRE DE SES BEAUCOUP D'ENTRE ELLES ENTRENT DANS LE CHAMP DE L'INNOVATION SOCIALE.



→ « Mon rôle ?

Facilitateur ! » Responsable du développement social, Sébastien Petit vient d'arriver avec sa formation d'urbaniste et son goût prononcé pour l'habitat social et la gestion de proximité.

L'enjeu : identifier Dynacité comme un opérateur de qualité, une marque de territoire. Cette stratégie lui plaît avec une équipe « qui change les gènes et les codes et qui est en pleine ébullition ».

Michel Perraud, président de Dynacité, l'a dit lors d'un *5 minutes pour convaincre* en termes plus politiques ; Marc Gomez, directeur général, l'a expliqué en termes plus stratégiques : l'innovation sociale doit profiter avant tout aux clients de Dynacité puisqu'il est bien de s'appliquer à soi-même ce qui est bon pour les autres (*lire p. 14*). Traduction : les expériences menées pour contrôler les consommations énergétiques doivent permettre aux habitants de maîtriser les charges ; les réunions en pied d'immeuble animées par le chef d'agence doivent réguler les relations avec les habitants ; le recours à la filière bois doit diminuer les coûts de construction et restructurer la filière bois en Rhône-Alpes ;

→ Dynacité lance sa marque de Fabrik

C'est une construction virtuelle qui développe du potentiel, une boîte à idées sans couvercle avec beaucoup de fond : la Fabrik a été imaginée au cœur de Dynacité pour devenir le laboratoire de l'innovation.

- Innovation sociale pour repenser de fond en comble la relation client.
- Innovation technique pour construire et réhabiliter avec de nouveaux process, aux meilleurs coûts.
- Innovation organisationnelle pour encourager l'entreprise à évoluer dans son environnement. ●

les clauses d'insertion doivent donner des opportunités d'emploi à des personnes en difficulté. L'enjeu est

de combiner et de modéliser tous ces principes en une démarche globale et cohérentes.

Depuis quelques années, toutes ces actions sont produites dans l'entreprise de façon spontanée. Dynacité a décidé d'organiser cette « production » de solutions originales et durables qui l'entraînent sur le terrain exigeant du service. C'est le rôle confié par Marc Gomez à la Fabrik, une initiative dédiée à l'innovation et positionnée au cœur de Dynacité. Dans une centrale, on appelle cela la pile à combustible. Mais comme Dynacité tient à son image verte et cultive le développement vertueux, on l'appellera le pôle d'attraction. La Fabrik est désormais la porte d'entrée pour visiter Dynacité, fabrique de vies actives. ● **A.G.**

INTERVIEW

Trois questions à Anne Sibois, directrice générale adjointe

→ Comment s'est opéré le glissement qui a fait du locataire un client ?

La première enquête de satisfaction – une obligation apparue en 2003 – nous avait bluffé et rassuré : les locataires estimaient que nous produisions un vrai service en échange de leur loyer. Une réponse qui allait dans le sens du Congrès 2002 de l'Union HLM qui mettait en avant la question du service. Bailleurs et locataires cultivent depuis cette relation client. C'est même devenu une démarche de fond.

→ Est-ce que c'est l'affaire de l'agence ou de tous les agents ?

Nous sommes en train de passer un cran au-dessus. Réfléchir, s'appuyer sur le produit ne suffisent plus. Nous devons aussi réfléchir et nous appuyer sur les fondamentaux : la propreté, la sécurité, le prix. Ce qui nous amènera à proposer des services plus larges comme correspondant développement durable ou l'appui renforcé sur le conseil de concertation locative qui, avec deux réunions par an, fonctionne sur le mode d'un vrai échange.

→ Le client, c'est celui qui paie. S'il ne paie pas ?

Une étude récente nous a montré que notre taux de recouvrement se dégradait. Fort de ce signal d'alerte, nous avons mis le débiteur au centre de notre réflexion : s'il est en difficulté, il faut lui proposer une solution innovante, un vrai accompagnement avec nos conseillères en économie sociale et familiale. Dynacité réoriente ses métiers : « Je ne passe plus le balai, je gère un client », disait un chargé d'entretien. ●



e marque

CLIENTS.

● Mieux vivre ensemble

Tout le monde descend ! Tout le monde se parle et s'écoute. Les réunions en pied d'immeuble sont un exercice délicat (61 rencontres en 2014 !) que doit animer un responsable de l'agence. Pour Sébastien Petit : « *Nous sommes en prise directe avec le client, mais ça va plus loin que la relation locataire-agence. Ça concerne l'immeuble, la résidence, le quartier, et les gens apprécient de se rencontrer en voisins. À Dynacité, nous pensons que l'acteur, c'est l'habitant. Acteur et responsable. Il faut le mettre au cœur du dispositif.* » Dynacité sait les bénéfices de l'exercice toujours renouvelé de la concertation qui doit aussi passer par des

instances représentatives. L'entreprise a sensibilisé les habitants pour qu'ils participent au renouvellement des représentants des locataires. Elle s'appuie sur le Conseil de concertation locative qui peut se prononcer aussi bien sur un protocole de logement en raison de travaux que sur la régularisation des charges. ●



● Mieux vivre dans son quartier

Dynacité a compris l'importance stratégique des chargés d'entretien qui assurent le lien de proximité. Elle travaille à mettre en place de nouveaux maillons comme à Vaulx-en-Velin où elle a contribué à la création d'un poste de référent de proximité, un carrefour du quartier à lui tout seul. Il informe, il accompagne, il implique y compris les enfants invités participer à des actions pour leur quartier.

La Fabrik a mis le doigt sur une piste d'innovation : l'approche globale des espaces de vie en lien avec un réseau de partenaires et des points rencontres différents (des ateliers participatifs, des cafés labos, etc.). Restent des idées et des initiatives participatives qui marchent : les composteurs et les jardins partagés en pied d'immeuble, les fresques dans les halls d'entrée, etc. ●



● Mieux vivre dans son logement

Les éco-logis ont joué les vedettes au Village de l'innovation sociale et solidaire, lors du congrès HLM de Lyon 2014. Ils sont cinq aujourd'hui à décliner cette originalité à qui Dynacité demande désormais d'être bien plus qu'une permanence, un lieu de vie : Oyonnax, Rillieux, Vaux-en-Velin, Ferney-Voltaire et Bourg.



Ils vont donc plus loin : outils pragmatiques d'aide aux habitants pour améliorer la qualité de vie dans le logement et maîtriser ses dépenses d'énergie, ils proposent des modules de formation, sur l'entretien, les quittances de loyer, l'aération, par exemple. Du pratico-pratique. En peu de séances.

L'expérience de suivi en ligne de ses consommations énergétiques s'est révélée être complexe à mettre en place. Elle est désormais rodée via la plateforme Dynécom et ses résultats : « *Les baisses de consommation sont marquées. Les comportements ont changé. On entre dans une nouvelle façon de gérer son logement.* » ●

● Mieux vivre avec un emploi

Avec plus de 100 000 heures d'insertion réalisées en 2014 en lien avec un groupement d'associations intermédiaires, Dynacité donne l'exemple. Elle se fixe aujourd'hui deux objectifs : « *Nous allons travailler sur la qualité du parcours et beaucoup plus anticiper pour savoir sur quels métiers nous pouvons intervenir* », explique Sébastien Petit. Les chantiers de rénovation signifient que la formation et l'emploi profitent aussi aux jeunes des quartiers. Un point très sensible pour le Président Perraud qui veut que ce soit une préoccupation "transversale" aux services. « *Pour les chantiers jeunes, il faut aller plus loin que repeindre la cage d'escalier. Pourquoi ne pas travailler, avec la gestion des encombrants, à communiquer, à enlever et à innover ?* » ●



→ De gauche à droite et de haut en bas : réunion en pied d'immeuble ; une locataire et une chargée de secteur surfent sur la plateforme Dynécom ; un jardin partagé ; recours à des clauses d'insertion sur un chantier de sécurisation d'un bâtiment Dynacité.



DES SOLUTIONS SANTÉ SUR-MESURE

Les maisons de santé pérennisent l'

LA SEMCODA CRÉE DES MAISONS ADAPTÉES AUX NOUVEAUX MODES D'ORGANISATION ET DE COLLABO



→ À Norélan, la maison de santé a pris place dans un ancien atelier de charpenterie, dûment transformé, sur plus de 400 m².

La plus petite, à Tenay, réunit deux cabinets médicaux. La plus vaste, à Saint-Genis-Pouilly, s'étalera sur 3 300 m² regroupant services médicaux et paramédicaux, y compris radiologie. Locaux flambant neufs ou rénovés, toutes ont un même objectif : permettre aux professionnels de santé de travailler dans les meilleures conditions, dans une dynamique de collaboration, pour améliorer la prise en charge et le suivi des patients. Les maisons de santé fleurissent sur le territoire. Soucieuses de pérenniser l'offre de soins et éviter la désertification médicale, en campagne comme à la ville, la SEMCODA en a déjà réalisé vingt-cinq, dont douze dans l'Ain. Une quarantaine sont en projet.

« Aucune ne ressemble à une autre. C'est vraiment du sur-mesure pour chacune », souligne Carine Roy, responsable du pôle gestion des baux à la SEMCODA. Un sur-mesure tant au niveau de l'architecture, des matériaux, de la superficie, de l'agencement des locaux à bâtir ou rénover, qu'à celui des modalités de leur mise à disposition : location, vente, location avec option d'achat... Tout est possible, avec pour seules limites les contraintes techniques et budgétaires du projet, défini par les professionnels de santé avec la collectivité locale. « Aux Abrets, les kinés voulaient une balnéo mais n'avaient pas l'accord pour les crédits bancaires ; nous leur avons proposé de l'aménager en l'incorporant dans leur prix de loyer. » ● A. P.

BOURG-EN-BRESSE

Une plus-value énorme en termes de santé publique

À Bourg-en-Bresse, le cabinet médical de Norélan a ouvert en août 2014, à l'initiative des Dr Pierre Romain, qui exerçait déjà à Bourg, et Céline Le Bihan, jeune médecin souhaitant s'installer. « Nous avons lancé le projet en 2013. La SEMCODA a été d'une réactivité incroyable. Un an tout juste après avoir demandé s'il lui était possible de les racheter et réaménager, le cabinet a ouvert ! Il aurait été difficile de faire sans elle de façon aussi pertinente, rapide et efficace ! » souligne Céline le Bihan. La maison réunit les deux médecins généralistes et de deux infirmières libérales associées, une psychomotricienne et d'une psychologue. Hors les murs, sont membres également du pôle santé les kinésithérapeutes voisins et un médecin à la Croix-Blanche. « Fonctionner en équipe pluridisciplinaire, c'est une plus-value énorme en termes de santé publique, de qualité de travail pour les professionnels de santé, de prise en charge pour les patients. Quand on leur demande s'ils acceptent que leur dossier médical soit partagé entre

les professionnels, ils disent qu'ils pensaient que ça se faisait déjà. Ils s'attendent tout naturellement à ce qu'on travaille ensemble ! »

“Le +”

→ Tout a été agencé afin de coller au fonctionnement innovant du lieu avec un vaste secrétariat, qui assure l'accueil des patients mais aussi la gestion des feuilles de soins et la facturation, et plusieurs salles d'examen où, avant la consultation, une infirmière effectue les actes simples (mesures, vérification des vaccinations...) permettant ensuite au médecin de se consacrer à la prise en charge purement médicale.

« Nous avons énormément de patients, plusieurs médecins sont partis en retraite. S'organiser ainsi, en déléguant les actes non médicaux, n'est pas possible dans un cabinet individuel. Les locaux sont pile poil adaptés. Les plans ont été établis avec l'architecte, la SEMCODA a donné son aval sans restrictions autres que financières. C'est incroyablement précieux. » ●



→ Au cabinet médical de Norélan, les salles de consultation se répartissent autour d'un îlot central partagé par médecins (en blouse bleue) et infirmières (en blouse rose).

'offre de soins en campagne et en ville

RATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

Quand la maison médicale devient maison de santé

À Saint-Étienne-du-Bois, les professionnels de santé étaient déjà regroupés depuis 1989, à côté de la pharmacie. « La commune avait fait appel à la SEMCODA », explique Denis Perron, médecin. C'est donc tout naturellement qu'aujourd'hui médecins, infirmières et paramédicaux, ont confié leur projet au bailleur : transformer la « maison médicale » en « maison de santé pluridisciplinaire ». Les travaux, alliant extension de locaux et rénovation des cabinets existants, s'achèvent. « La SEMCODA est vraiment très à l'écoute », soulignent Valérie Mayer, infirmière, référente du projet de santé, et Philippe Carron, kinésithérapeute. La maison répond aux normes

de l'ARS (Agence régionale de santé) : accueil commun, salle de réunion, au moins deux cabinets médicaux (dont un médecin maître de stage) et un d'infirmiers... Elle comprend aussi ceux des kinésithérapeutes, pédicure et diététicienne. « Le secrétariat est l'élément majeur de la qualité de l'accueil des patients et de la transmission d'information entre les professionnels de santé », rappelle Denis Perron. Depuis janvier, une secrétaire est en poste du lundi au vendredi, de 8 à 12 h et de 15 à 17 h. Au-delà, la maison n'est pas fermée ! « Dans une MSP, une réponse téléphonique est assurée jusqu'à 20 h », précise Valérie Mayer.

“Le +”

→ *Œuvrer dans une dynamique d'échange, de partage d'informations, de mutualisation des moyens, c'est permettre « un meilleur suivi du patient, un accès aux soins plus facile, une continuité des soins, chaque patient ayant toujours bien sûr le libre choix de son médecin », indique Philippe Carron. C'est aussi permettre d'attirer de nouveaux professionnels. Denis Perron partira prochainement à la retraite : « Pour que de jeunes médecins viennent s'installer, il faut leur offrir des conditions d'exercice qui correspondent aux normes d'aujourd'hui : pouvoir travailler de manière collaborative, dans un cadre agréable, sécuritaire... »* ●



→ Les professionnels de santé, dans les murs de la nouvelle maison.

SAINT-MARTIN-DU-FRÊNE

Les médecins ne veulent plus travailler seuls

À l'entrée de Saint-Martin-du-Frêne, la maison de santé a belle allure avec son bardage bois. Depuis un an, plus la peine de faire des kilomètres pour aller chez le médecin, le cardiologue, le podologue, le kinésithérapeute, le psychologue, l'orthophoniste, la diététicienne, l'infirmier ou la sage-femme : tous sont réunis là.

« Le projet est né en 2009. Je voulais m'installer mais ne pas être isolé », souligne Aurélien Baradel, un des quatre médecins généralistes. L'idée des professionnels de santé de se regrouper est soutenue par la Communauté de communes. « Personne n'aurait pu financer le bâtiment. La SEMCODA avait l'expérience et la capacité d'être le constructeur et le bailleur. Elle a su répondre à notre demande, en acceptant par exemple de laisser des locaux non loués, livrés non finis, pour permettre à de nouveaux professionnels de s'installer, avec des possibilités d'aménagements adaptés. » Un dentiste serait le bienvenu, mais aussi un orthophoniste supplémentaire, de

jeunes médecins... « Sur le secteur du Haut-Bugey et de Nantua, la moitié des médecins ont plus de 60 ans. Depuis 2009, quatre sont partis et d'autres partiront bientôt à la retraite. » À 37 ans, Aurélien Baradel est le plus jeune.

“Le +”

→ *« La maison de santé pluridisciplinaire est un mode de fonctionnement plébiscité par les nouveaux généralistes, qui permet de ne pas travailler seuls, de créer des échanges entre les professionnels. » Échanges il y a aussi entre les deux maisons qui forment le Pôle de santé du Haut-Bugey : le Frêne et Nantua. Là, dans une aile de l'ancien hôpital, rachetée et réaménagée par la SEMCODA, la maison réunit deux médecins généralistes, un pédiatre, un kinésithérapeute, deux infirmiers, un psychologue, un psychothérapeute, et le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de l'hôpital et l'ADAPA. Là aussi, l'espace peut accueillir de nouveaux professionnels. »* ●



→ Pause photo avant la réunion d'équipe des professionnels, à la maison de santé du Frêne.



L'essentiel & plus encore

TERRAIN

La MSA place son réseau en état

LA MSA TIRE SA FORCE DE SON MAILLAGE TERRITORIAL. SES NOMBREUX DÉLÉGUÉS ASSURENT L'INTERF AUX DIFFICULTÉS DE TOUTES SORTES ET DES SERVICES SOUCIEUX D'EFFICACITÉ. LE RÉSEAU, C'EST LE S



→ Soirée théâtre en Haute-Bresse. *Jour de Tonnerre* raconte l'histoire d'une séparation. Un sujet difficile à aborder dans le monde rural. Une réalité qui impacte sur l'exploitation. La MSA s'engage dans la médiation pour aider à réduire les conflits.

La MSA a décidé de ne pas attendre la signature de sa prochaine COG (convention d'objectifs et de moyens) pour mobiliser ses délégués, dont beaucoup de nouveaux, sortis des urnes en janvier. Le président et ses administrateurs donnent l'exemple : en six semaines, 16 rendez-vous sectoriels étaient proposés aux 471 délégués et leurs suivants de liste, soit près de 800 personnes. L'occasion de rencontrer Olivier de Seyssel et les salariés qui animent le réseau, comme on dit dans le langage maison. La pyramide MSA a gardé son socle : le terrain. L'an dernier, les territoires avaient la parole ; maintenant, on leur propose de prendre des initiatives.

Le feu sous la charpente

À la base de loisirs de Montrevel, un soir de juin. Le réseau local fait cercle autour du président et de Joëlle Morandat, présidente du comité départemental de l'Ain, dont la création permet de renforcer le lien avec les adhérents et de gommer certains freins nés de la fusion. Des employeurs, des salariés, des retraités. « Il nous faut conforter le réseau après un mandat de fusion. Ce dynamisme est un challenge. » Points forts, points faibles, Olivier de Seyssel est direct. Temps de silence. À la MSA,

on ne parle pas pour ne rien dire avant de réagir à l'invitation à détecter « le feu sous la charpente ». L'image est forte, ses conséquences aussi. Le suicide hante les esprits. La cellule d'accompagnement du mal-être et de prévention du suicide est une main tendue aux fragilités détectées et une oreille ouverte à ceux qui sont au bout du rouleau. Ces réunions plutôt bien suivies veulent faire passer deux messages : veillez sur le monde rural qui a besoin de votre vigilance ; soyez acteurs des solutions et des services que portent la MSA et ses collaborateurs. Beaucoup de ces solutions, comme les microcrèches ou la réduction de la fracture numérique, sont pleines d'optimisme.

Initiatives de terrain

« Tout est possible », explique Robert Siraud qui anime le réseau des délégués. En 2014, 25 actions ont été engagées, impliquant 1200 participants et 127 délégués. Une journée prévention Bûcheronnage en sécurité, des conférences sur le maintien à domicile des personnes âgées, une campagne en faveur de l'alimentation et de la santé, une pièce de théâtre, *Jour de Tonnerre*, qui évoque le drame de la séparation... La MSA voulait que les territoires prennent la parole. Mission accomplie. Les actions menées pour amortir les méfaits de la séparation et promouvoir la médiation seront prolongées désormais par une action sur la parentalité. Le monde agricole souffre, comme tout le monde, mais il a besoin de solutions qui soient de son monde.

Olivier de Seyssel s'enthousiasme quand il évoque l'action Bulle d'air menée chez les voisins savoyards. Du baluchonnage à la canadienne, c'est-à-dire une solution de répit pour déposer son fardeau – la présence permanente auprès d'un proche malade ou handicapé – et s'échapper. « Je souhaite une antenne dans l'Ain. »

Les échanges se poursuivent. Le président chante les mérites du site Internet au service des adhérents. L'essayer, c'est de toute façon l'adopter. Un retraité en profite : « Il faut saluer les personnes qui assurent l'accueil physique à la MSA ». Avis partagé par tout le monde. « Les antennes seront conservées, répond le président. Nous allons même développer le système des prises de rendez-vous pour mieux préparer et traiter les dossiers. » ● A. G.

de veille active

ACE ENTRE DES ADHÉRENTS EXPOSÉS
OCLE DE LA SOLIDARITÉ.

OLIVIER DE SEYSSSEL, PRÉSIDENT DE LA MSA AIN-RHÔNE :

« Il y a des signaux très positifs. »

→ Le maintien du réseau des délégués cantonaux passe-t-il par leur engagement ?

L'objectif est de redonner confiance dans l'organisation. La MSA a perdu de la notoriété du fait de la fusion engagée lors du précédent mandat. La baisse de la participation aux élections de janvier nous alerte. Si nous voulons rester une organisation professionnelle reconnue, gérée par les agriculteurs, il nous faut redorer notre blason. C'est tout l'enjeu de ce début de mandature.

→ Quel bilan tirez-vous de ces réunions de terrain ?

Il y a des signaux très positifs : beaucoup d'élus ont été renouvelés ; les participants ont montré une réelle volonté de s'engager ; les actions proposées sont très variées, très concrètes sur la famille, la santé, la sécurité, etc. ; le 3^e collège était représenté par des salariés motivés. J'ai senti une réelle qualité

d'écoute et j'ai proposé au CA de renforcer les moyens pour conforter les actions et les équipes.

→ Satisfait de votre rencontre avec le nouveau Conseil départemental ?

Le Département est un partenaire important et Muriel Luga-Giraud nous connaît bien. Nous avons échangé sur la conjoncture difficile qui met des entreprises et des emplois en difficulté, sur le mal-être que nous déplorons. J'ai proposé que cette situation sociale soit intégrée à la conférence agricole engagée chaque année. Elle s'est dite intéressée par l'expérimentation d'une MARPA dédiée aux malades d'Alzheimer et par l'action Bulle d'air. ●

→ Quel avenir pour la Caisse ?

Vieux serpent de mer ! Quand ils entrent dans le détail, ceux qui s'interrogent



constatent que grâce aux conventions d'objectifs et de gestion (les COG), les MSA ont fait d'énormes efforts et avancées. Notre guichet unique est un atout exceptionnel. Je suis confiant : la MSA connaîtra des modifications importantes. Prochain rendez-vous fin 2015 pour la signature d'une nouvelle COG en préparation. ●

Une pionnière de la fusion

Sandrine Piguet est heureuse dans son magasin conçu comme un show-room, un coin de verdure où la lumière pleut. Ici, on ne vous propose que du bien-être : piscines, spas, espaces verts et arborés, terrasses... Patrick et Sandrine Piguet ont vu dans leur implantation aux Échets un point stratégique pour développer leur activité de paysagistes. Bien vu ! Ils emploient 15 salariés, forment des apprentis, accueillent des stagiaires dont le fiston : l'entreprise est pleine de vie, même si la conjoncture est maussade.

Les Piguet habitent Cailloux-sur-Fontaines dans le Rhône où ils cultivent toujours des pépinières et exercent dans l'Ain depuis quelques années. Sandrine a en quelque sorte devancé la fusion des deux caisses. Hier élue du Rhône, elle attaque son cinquième mandat comme élue de l'Ain pour s'occuper des adhérents du secteur. Par goût (« Ça me plaît d'assister une personne en difficulté. »), par conviction



aussi (« La MSA porte de vraies valeurs et elle a le sens de l'écoute. ») On sent que ça vient du cœur...

Sandrine Piguet s'occupe de ses dossiers MSA le soir ; elle va chez les gens ; elle établit le contact avec la Caisse. Son mandat de déléguée profite de ses qualités de secrétaire : quand elle prend un dossier, elle ne le lâche pas tant qu'il n'est pas abouti. Des dossiers pas faciles : le secteur compte des céréaliers, peu de salariés, des retraités, des maraîchers de moins en moins nombreux. « L'autre jour,

c'était un retraité complètement perdu. On s'est occupé de tout. J'ai aussi apprécié les services de Présence verte pour une dame qui venait de perdre son mari. » Sandrine a du goût pour le commerce... avec les gens. « Vous savez, je suis née dans un café et j'ai toujours un peu regretté de l'avoir quitté. »



LES ESAT, AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ MARCHANDE

Le travail adapté, ce n'est pas du

LOIN DU CLICHÉ DES ATELIERS « OCCUPATIONNELS » D'ANTAN, LES ESAT PROPOSENT AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DES ACTIVITÉS PROFESSIONNALISANTES, AUX SAVOIR-FAIRE DIVERSIFIÉS.

Le travail adapté, en chiffres

- 8 ESAT : 695 travailleurs handicapés et 184 ETP de salariés encadrants
- 5 entreprises adaptées (EA) : 120 salariés au total

→ Chaque année, l'ESAT Le Pennessuy accueille de nombreux visiteurs lors de l'opération Journées portes ouvertes (JPO) organisée avec la CCI de l'Ain.



Professionnalisation. Métier. Savoir-faire. Qualité. Les mots sous-tendent l'activité, au quotidien, des deux cents travailleurs handicapés du Pennessuy, établissement d'aide par le travail né en 1961 à Bourg-en-Bresse, installé dans des locaux flambant neufs en 2011. Menuiserie, mécanique chaudronnerie, montage de mobilier scolaire, de matériel électrique, d'éléments pour l'industrie pharmaceutique, conditionnement et kitting, tri de courrier pour la Caf de l'Ain, recyclage et destruction de papiers de bureau... Au fil des 8 000 m² d'ateliers de travail, les activités sont des plus diverses et certaines à fort degré de technicité. « Les ESAT ont toujours eu pour but de donner à la personne en situation de handicap un vrai travail, qui lui permette d'avoir des revenus, avec une "fiche de paye", de s'intégrer dans la société, de valoriser ses potentiels, avec une recherche constante de progression, sans la mettre en risque d'échec », rappelle Pascal

Cuny, qui dirige l'établissement depuis fin 2014.

Un vrai travail, répondant aux exigences de qualité et délai des clients, parmi lesquels de grandes entreprises telles Renault Trucks ou Danfoss, « qui n'ont pas besoin de nous pour satisfaire à leur obligation d'employer 6 % de travailleurs handicapés » souligne Vincent Verne,

moniteur d'atelier. « Quand on rencontre un client, on ne lui vend pas du handicap et du travail au rabais : on lui vend des produits ou services, au prix du marché », confirme le directeur.

Au cœur de la société marchande – et donc en lien étroit avec le « milieu ordinaire » – sont aujourd'hui les ESAT. « Au tout début, on y faisait des travaux simples, répétitifs, reconnaît Vincent Verne. Avec l'automatisation du travail dans les entreprises et le développement des sous-traitants dans les pays low cost, ces tâches ont disparu. Aujourd'hui, les travailleurs en situation de handicap effectuent des travaux de plus en plus complexes,



→ À l'atelier de métallerie du Pennessuy.

“ Pas de la bricolothérapie ! ”

travail au rabais

techniques, qui demandent des savoir-faire, de la réflexion. Il y a une évolution vers une professionnalisation, nous transmettons de vrais métiers. Les visiteurs sont souvent surpris et impressionnés quand ils voient les ateliers. » À la menuiserie, on fabrique entre autres des cloisons en bois et paille pour un constructeur de maisons, des présentoirs à thème pour la grande distribution, des coffrets au millimètre près. À la métallerie, on manie machines, perceuses et postes de soudure. À la mécanique, on monte des pièces pour l'industrie automobile...

Parcours professionnel

Certes, le support travail, allié à l'accompagnement médico-social, est utilisé de longue date comme facteur d'évolution de la personne handicapée : les premiers CAT, ancêtres des ESAT, sont nés dans les années 50. La diversification des travaux proposés permet à chacun de découvrir l'activité qui lui convient, en phase avec ses souhaits, ses aspirations, ses capacités, son rythme. Entrer en ESAT aujourd'hui, c'est entrer dans un parcours profession-

nel, avec possibilité d'effectuer des stages, en interne et dans d'autres établissements, voire en milieu ordinaire. Certains travailleurs préparent la RSFP (Reconnaissance des savoir-faire professionnels). Premier pas vers un diplôme qualifiant, via la VAE (validation des acquis de l'expérience) ? Possible...

Le travail adapté, voie vers l'entreprise ordinaire ? Là n'est pas forcément le but final. « Les sorties définitives vers le milieu ordinaire restent exceptionnelles. Les entreprises n'ont pas forcément les compétences et les ressources humaines pour accompagner les personnes. L'accessibilité, c'est aussi cela : savoir comprendre la personne handicapée, l'accueillir, adapter le poste de travail... » Et le directeur de saluer la démarche innovante lancée par un important groupe national de grande distribution, qui s'est adressée à l'Unapei afin de sensibiliser ses salariés à l'accueil des personnes handicapées. Au niveau local, deux moniteurs du Pennessuy ont apporté témoignages et conseils auprès d'une formatrice du centre Leclerc, qui les relayera à cinq hôtesses de caisse. ● A.P.

EN BREF

→ S'adapter à l'évolution des publics

● Au Pennessuy comme à La Léchère, même constat : sont orientées en ESAT de plus en plus de personnes souffrant non pas de déficiences intellectuelles – souvent ayant le bac ou un BTS – mais de handicaps psychiques. Un nouveau public, au handicap « invisible », aux savoir-faire parfois pointus mais avec une souffrance induisant des « comportements erratiques », des difficultés face à des choses simples, une irritabilité... Les établissements s'adaptent, les personnels se forment. ●

À LA LÉCHÈRE, À BELLEY

« Ils s'éclatent dans leur travail ! »

À Belley, Les Biolattes figurent aux premiers rangs des ESAT spécialisés dans la blanchisserie industrielle en France. 43 travailleurs handicapés y traitent au quotidien près de 6 tonnes de linge pour des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, des entreprises...

« C'est un travail physique, au rythme soutenu, avec des postes très simples et d'autres plus complexes. Mais ils s'éclatent dans leur travail ! » s'exclame Sabine Brunet, monitrice principale. « On adapte les postes, les horaires. Des personnes avaient du mal à se lever tôt, la troisième équipe commence à 9h20 le matin. » Là aussi, la qualité du travail est une règle d'or. « C'est un véritable objectif, un moteur, pour les travailleurs handicapés : ils sont satisfaits quand ils voient les compliments des clients. Pour les encadrants, c'est un support pour l'accompagnement. » Les Biolattes ont obtenu la certification RABC, norme garantissant la qualité d'hygiène de traitement du linge.

L'établissement est l'un des trois pôles d'activités de l'ESAT La Léchère, réparti sur quatre sites géographiques. Côté industrie et services, l'ESAT développe des ateliers serrurerie-métallerie, montage mécanique, conditionnement, couture, et depuis un an, entretien d'espaces verts. Côté restauration collective, le Croq'Ain

prépare plus de 1 800 repas par jour dont 1 400 pour les écoles du canton, propose un service traiteur pour les collectivités et entreprises, une cafétéria ouverte au public et un service de portage de repas à domicile. La mobilité entre les trois pôles, via des stages de découverte et de perfectionnement, est grande. Objectif : « permettre à chaque travailleur handicapé de trouver sa motivation professionnelle », souligne Didier Cortel, directeur. ●



→ La blanchisserie des Biolattes est l'un des trois pôles d'activités de l'ESAT La Léchère à Belley.

→ Un ESAT, c'est 100 % social, 100 % économique

● Ouverts sur l'extérieur, les ESAT invitent volontiers à découvrir leurs savoir-faire. Acteurs du tissu socio-économique local, ils sont membres de groupements d'entreprises tels Mécabourg, pôle mécanique, métallurgie et carrosserie industrielle de l'agglomération burgienne, ou Bugey Développement à Belley. L'année dernière, La Léchère a participé au Mois de l'économie sociale et solidaire. « Une personne qui arrive en ESAT intègre le monde du travail », rappelle Didier Cortel. « Un ESAT, ce n'est pas de la bricolothérapie ! C'est 100 % social : le but est d'aider la personne à s'épanouir, le travail est structurant. Et c'est 100 % économique : l'ESAT fait partie de l'économie locale. » ●



LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS DE BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

Pour la permanence des soins sur

LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS DE BELLEGARDE-SUR-VALSERINE OCCUPE UNE PLACE PARTICULIÈRE SUR LE TERRITOIRE. DEPUIS PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE, IL ASSURE LES SERVICES DE SOINS À DOMICILE.



→ Martine Clément dirige le centre de soins infirmiers de Bellegarde-sur-Valserine, depuis deux ans.

On entre au 26 rue de la République entre 10 h 30 et 12 h, sans rendez-vous, tous les jours, sauf samedi et dimanche. « C'est la permanence pour les soins infirmiers non prescrits à domicile pour tout public, y compris pour les plus défavorisés, explique Martine Clément, responsable du centre de soins infirmiers de Bellegarde-sur-Valserine. Beaucoup de patients s'expriment mal et ne sont pas capables de nous appeler par téléphone. Alors ils se déplacent. Les soins vont des pansements après une chirurgie aux injections antibiotiques ou anti-inflammatoires. Nous assurons aussi la campagne de vaccination contre la grippe. Les personnes âgées le savent. » Martine Clément parle de son métier comme d'une vocation.

“ Rendre service aux patients ”

« Le centre de soins a toujours été là ! » Elle évoque ainsi l'essence même de la structure pour laquelle elle travaille depuis vingt ans et qu'elle dirige depuis deux ans : offrir le premier recours aux soins, sans hébergement, et assurer leur permanence sur tout le territoire. Une mission que le Code de la santé publique définit pour les centres de soins infirmiers, déclinaisons spé-

cifiques des centres de santé, pratiquant la délégation de paiement au tiers du code de la sécurité sociale.

Travailler sans compter

Fondé par les sœurs de la congrégation Saint-Joseph dans les années 1960, le centre de soins infirmiers de Bellegarde-sur-Valserine occupe les mêmes locaux qu'à sa création, en plein centre-ville. Quatre infirmières salariées à temps plein se relaient pour assurer les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), en plus de la directrice. Sept jours sur sept, de 7 h à 19 h. « Beaucoup de patients ne peuvent pas prendre leur traitement par voie orale. Des personnes sont atteintes de maladie chronique, d'autres ont besoin d'un suivi biologique. Il y a aussi plus de personnes isolées et des personnes âgées dépendantes à la maison. » Martine Clément assure la permanence au dispensaire le matin. L'après-midi, de 13 h 30 à 17 h, la secrétaire à mi-temps répond au téléphone. « Notre devoir est de répondre à toute demande. »

Avant 2012, c'est Anne-Marie Aspard qui dirigeait le centre. « Sœur Madeleine, la dernière religieuse, a pris sa retraite en 1987. À partir de 1975, la gestion a été confiée à l'association Alatfa, devenue ALFA3A. J'ai eu la chance de travailler avec M^{me} Aspard. Elle pensait plus

Sur le bassin bellegardien

UR LE BASSIN BELLEGARDIEN.

à rendre service au patient qu'à gagner sa vie. Je suis restée par rapport à cette philosophie. C'est travailler sans compter. » Cette philosophie, Martine Clément voudrait la voir perdurer.

Plus de 30 000 actes de soins

« Nous faisons un travail de petite fourmi, sans prétention. C'est notre rôle propre. Plus qu'avant encore, car des médecins manquent. On essaie de s'adapter. »

En 2014, la concurrence s'est fait davantage sentir, mais le centre a maintenu son volume d'activité malgré une situation économique fragile (lire par ailleurs). 34 127 actes de soins ont été réalisés, 78 % à domicile, 22 % au dispensaire. « Jusqu'à début 2014, il y avait une grande pénurie d'infirmières sur le bassin bellegardien. Depuis, trois cabinets infirmiers ont ouvert. La situation est équilibrée aujourd'hui. Depuis deux ans, nous avons de jeunes infirmières au centre de soins. Mais c'est difficile d'en recruter à cause du coût de la vie à Bellegarde et de l'attractivité de la Suisse. »

Parallèlement, les liens se développent avec les autres acteurs sanitaires du territoire, notamment l'hôpital de Saint-Julien-en-Genevois. ALFA3A a effectué des travaux dans le dispensaire pour accueillir des consultations avancées de sages-femmes. L'hospitalisation à domicile ouvre également de nouvelles perspectives, tout comme le contrat local de santé signé en février dernier après plusieurs années de concertation. La démarche permettra d'évaluer les besoins à venir et les réponses adaptées à mettre en œuvre. Le rôle et la place du centre de soins infirmiers y seront précisés. ●

A.S.



→ Le centre de soins infirmiers de Bellegarde-sur-Valserine occupe les mêmes locaux qu'à sa création, en plein centre-ville.

3 QUESTIONS À OLIVIER DE VESVROTTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

« Les centres de soins sont aux avant-postes du premier recours »

→ Pourquoi la situation du centre de soins infirmiers de Bellegarde-sur-Valserine s'est-elle fragilisée à partir de 2009 ?

La tarification des soins destinés aux personnes en situation de précarité ou isolées ne prenait pas en compte le temps réellement passé. Dès 2009, nous avons alerté la mairie de Bellegarde pour dire que l'activité ne pouvait pas être maintenue sans son soutien et que l'accès aux soins infirmiers était menacé. De plus, nous ne trouvions pas à remplacer durablement Anne-Marie Asport. Parallèlement, la mairie a réalisé un diagnostic de l'offre de santé sur le territoire qui a évalué la place du centre.

→ Quels constats la mairie de Bellegarde a-t-elle dressé ?

En février 2012, l'état des lieux a notamment précisé un nombre d'infirmiers inférieur à la moyenne régionale, également identifié par l'Agence régionale de santé (ARS). Sur le

canton de Bellegarde, la présence infirmière était très inférieure à la moyenne régionale. Au vu de ce constat, et s'appuyant sur une nécessité de santé publique, les collectivités locales se sont engagées pour maintenir l'activité du centre de soins. Le Département, la Communauté de communes du pays bellegardien et la Ville de Bellegarde-sur-Valserine se sont réunis pour voter une subvention d'équilibre à compter de 2013.

→ L'utilité sanitaire et sociale des centres de soins ne semble pas remise en cause...

C'est par une volonté forte des pouvoirs publics que les centres de soins sont aux avant-postes du premier recours. En 2013, lors du 53^e congrès national des centres de santé, la ministre des Affaires sociales et de la Santé a confirmé que les centres de santé méritent un traitement spécifique en matière de soins. ●

TÉMOIGNAGE

« Avec le diagnostic de l'offre de santé, on y voit plus clair »

→ Selon Régis Petit, maire de Bellegarde-sur-Valserine, le centre de soins infirmiers a toute sa place dans l'organisation territoriale de santé qui se dessine. « Le centre a une vraie histoire sur la commune, incarnée par des directions, telles que Sœur Madeleine. Nous savons que structurellement et sur le plan économique, les choses deviennent difficiles. Avec le diagnostic de l'offre de santé, on y voit plus clair. »

La mairie nourrit l'ambition d'un centre de santé pluridisciplinaire à l'échelle du Pays bellegardien. « Cette nouvelle centralité pourrait se situer à hauteur de la caserne des pompiers et de la gendarmerie. Le permis de construire de la clinique de psychiatrie légère va être déposé prochainement. »

Dans l'intervalle, à l'automne 2015, une structure de santé pilotée par la plateforme hospitalière Annecy-Genevois devrait ouvrir. Des consultations de médecine générale, des consultations avancées de spécialistes et un espace de télémedecine seraient proposés. « Nous aurons à travailler pour voir comment les différents acteurs pourront nourrir cette nouvelle expérience dans ce nouveau lieu à l'interface de la ville basse et de la ville haute. Je suis très heureux de cette réponse concrète aux besoins du territoire, quelques mois après la signature du contrat local de santé. » ●

Questions, réponses, réactions, a

ORGANISÉE PAR LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ DOMBES, LES CENTRES SOCIAUX DE NOMBREUX PARTENAIRES, AVEC ET POUR LES ÉLUS COMMUNAUX ET MEMBRES DES CCAS, L'INNOVANTE DE CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE, A DONNÉ DES CLÉS ET DES PISTES D'ACTION.



→ Tout au long de la journée, les stands de divers organismes et associations, œuvrant dans le champ de l'action sociale, l'enfance et la jeunesse, les personnes âgées et handicapées, l'emploi et l'insertion, la solidarité, invitaient à la rencontre et l'échange. On y croissait entre autres l'UDAF, l'ADMR, l'Adapa, Tremplin, le Jardin bio de la Dombes, Val Horizon, les CLIC, la Mission locale jeunes, l'ADSEA, la MDPH, le CIDFF... Rencontres et échanges interactifs avec le public et aussi entre les acteurs du social.

→ Ouverte le matin par une présentation du rôle du CCAS, avec ensuite un premier atelier sur la connaissance des dispositifs d'accès au droit, la journée était rythmée, à l'heure de l'apéritif, par les encouragements et remerciements des partenaires.



Raphaël Lamure,
maire de
Montmerle-
sur-Saône

Être dans le préventif plutôt que le curatif

« Les élus sont pleins de bonne volonté mais ne sont pas formés à l'action sociale, ils sont très désemparés. L'initiative de ce forum est vraiment intéressante : elle permet de s'orienter, de voir ce qui se fait sur le territoire. Il est essentiel pour les élus d'avoir une vision exacte et globale des besoins sociaux sur leur commune, pour anticiper et accompagner toutes les générations, définir les orientations par exemple en matière d'habitat avec les partenaires sociaux, d'actions pour la jeunesse, être dans le préventif plutôt que le curatif. Faire une analyse des besoins sociaux a un coût mais a vraiment un sens pour développer le vivre ensemble. » ●



Didier Muneret,
maire de
Dompierre,
président de la
Communauté
de communes
Chalaronne
Centre

Mesurer les besoins sociaux au niveau intercommunal

« Dans notre commune de 425 habitants, nous avons créé une commission Lien social. On met l'accent sur le vivre ensemble, avec nos petits moyens : nous avons recréé un jardin à l'ancienne, qui associe les enfants et les autres générations. On voudrait mettre en place des "boîtes à échanges" où les personnes pourraient déposer et trouver des livres, des vêtements... L'objectif, c'est faire se rencontrer les gens. Un CCAS qui s'occupe du repas et des colis de Noël, ça n'a pas d'intérêt ! La commune peut le faire. Dans les petites communes, les élus ne se rendent pas compte des problématiques sociales ; ils disent : on connaît les gens mais certains habitants n'iront jamais demander une aide. Il faudrait une analyse des besoins sociaux au niveau intercommunal, pour mesurer l'évolution et mettre en place des actions adaptées. » ●



Yves Clayette,
maire de
Châtillon-sur-
Chalaronne,
conseiller
départemental

Jamais trop de solidarité !

« Cette journée est un début prometteur, j'espère qu'elle donnera l'exemple sur d'autres territoires. Une élue me disait : je ne savais pas qu'il y avait autant de choses qui pouvaient aider les gens ! Beaucoup d'organismes, d'associations, existent. Encore faut-il savoir les solliciter, frapper à la bonne porte. Ce salon permet aux nouveaux élus de montrer ce que font l'UDAF, les associations d'aide à domicile, Tremplin, etc. On aurait pu mettre aussi les Marpa et les Puv, qui sont d'autres formes de solidarités via le logement. Sur Châtillon, nous avons un centre social très actif, les Restos du Cœur, la Croix-Rouge, le Secours catholique, l'équipe Saint-Vincent-de-Paul, le GEM, une antenne de la MLJ, le PIJ, le CLIC, etc. Ce qui contribue à créer une relative solidarité entre les générations. On n'en fera jamais trop en la matière ! » ●

utour du vivre ensemble

CHALAMONT, CHATILLON ET THOISSEY, LA CAF ET DE
JOURNÉE DE RENCONTRE DU 13 JUIN, À L'ESPACE BEL-AIR



→ « La MDS Dombes participe pleinement à la cohésion sociale sur le territoire », a souligné Muriel Luga-Giraud. Vice-présidente du Département, elle a confirmé sa volonté forte d'accompagner et de développer le vivre ensemble.



→ Les centres sociaux, « outils aux services des territoires », étaient au cœur du 2^e atelier d'échanges, animé par François Bernard, délégué de la Fédération des centres sociaux de l'Ain, avec les témoignages d'Edwige Guénard, adjointe au maire de Chalamont, et Françoise Bernillon, maire de Saint-Nizier-le-Désert, vice-présidente de la Communauté de communes Chalaronne Centre.



→ Question clé : comment booster mon CCAS ? Le troisième atelier a croisé les témoignages. Accompagner la Fête des voisins, organiser une soirée d'infos pratiques pour les personnes âgées et proposer un tournoi de foot équipes d'élus / équipes de jeunes... Autant d'initiatives qui participent au vivre ensemble.



Nathalie Fleury
et **Karine Chatelet**,
adjointes et
membres
du CCAS,
respectivement
de Condeissiat
et Romans

CCAS et confidentialité

● « En 2014, le centre social de Châtillon a organisé une réunion sur l'isolement, puis une sur les besoins des CCAS. Les gens dans les CCAS ont souvent l'impression de faire peu, ne connaissent pas bien leur rôle, ne savent pas comment aider. La journée est partie de là, un comité de pilotage, avec des élus, la Caf, le centre social, l'Udaf, s'est créé. Au CCAS, notre objectif est d'aider, d'aiguiller les personnes, les familles. Il faut beaucoup s'informer sur les aides, l'accès aux droits... Dans une petite commune, on ne peut pas laisser par exemple une personne, dans une situation de surendettement, être expulsée de son logement. Il faut rappeler aux personnes que, dans un CCAS, la confidentialité est respectée à tous les niveaux. C'est comme le secret professionnel pour un médecin. » ●



François Besson,
directeur de la
MDS Dombes

Favoriser l'insertion des habitants

● « De nouveaux habitants arrivent dans les communes, beaucoup de familles sont isolées, toutes les actions menées pour le vivre ensemble favorisent leur insertion. Les CCAS ont un rôle important. La journée a permis aux élus de rencontrer les acteurs du social, et aussi, aux partenaires, aux professionnels, de se rencontrer. Les stands ont été très fréquentés, toute la journée. Le moment du repas a été très important aussi pour les échanges. Les premiers retours de la journée sont positifs. Un questionnaire va être envoyé aux participants (élus et partenaires). La journée devrait être reconduite, peut-être dans deux ans. Une autre commune du territoire s'est déjà dit prête à l'accueillir. » ●



Robert Fontaine,
président
de la Caf
de l'Ain

Ouvrir tous les champs du possible

● « J'étais déjà presque séduit par cette journée rien que par son titre : le Salon des dynamiques sociales locales. Dynamiques : un mot riche d'espérances, qui donne une image extrêmement forte du partenariat, sur un territoire de 59 communes, avec une foison d'associations très diverses, toutes confrontées aux problématiques sociales. C'est travailler ensemble pour favoriser le vivre ensemble, ouvrir tous les champs du possible. On retrouve cette volonté dans le schéma départemental « Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain ». Vivre ensemble, ce n'est pas simplement une juxtaposition d'individus qui se respectent. C'est être capable d'écouter l'autre, de partager. S'il n'y a pas d'échange, il n'y a pas de lien social. » ●



→ FICHE ACTION

→ Professionnels, administrateurs bénévoles et partenaires, sur le terrain. « Dans certains départements, l'ADMR et l'ADAPA, appartenant au réseau UNA, peuvent être perçues comme concurrentes. Ici, elles coopèrent », soulignent les responsables de l'association Repas à domicile en Dombes.



Membre de l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.



EN PRATIQUE

→ **Le service** s'adresse aux personnes de plus de 60 ans ou handicapées ou convalescentes.

→ **Du lundi au samedi**, deux salariés de l'ADAPA et l'ADMR se rendent le matin à l'EHPAD Les Fauvettes, chargent les plateaux-repas dans les deux véhicules de l'association et partent les livrer, sur les secteurs de Chalamont et de Villars. Une équipe salariée de cinq aides à domicile se relaye pour assurer le portage.

→ **À la carte** : le client s'inscrit pour le nombre de repas de son choix. D'un à six par semaine, tout est possible. La liste des menus hebdomadaires lui est remise, des plats de substitution peuvent être prévus.

Repas à domicile en Dombes

→ L'action

Avant 2001, aucun service de portage de repas chaud à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap n'existait sur les secteurs de Chalamont et de Villars-les-Dombes. L'ADAPA et l'ADMR se sont unies pour répondre à ce besoin, en créant l'association Repas à domicile en Dombes. L'initiative a été soutenue par les municipalités. Leurs premières subventions, ajoutées à celles de l'ADAPA et l'ADMR – d'un montant de 4000 € –, ont permis de financer l'achat de plateaux isothermes. Les repas sont préparés par l'EHPAD Les Fauvettes, à Villars-les-Dombes, et sont donc adaptés à l'alimentation des personnes âgées. Ils se composent d'une entrée froide et/ou chaude, d'un plat chaud (viande ou poisson avec légumes), d'un fromage et d'un dessert.

→ Les moyens humains

L'association a pour président et vice-président Marcel Cormorèche (ex-président de l'ADMR) et Jean-Pierre Mermet (ex-président de l'ADAPA secteur Chalamont / Villars) – en alternance tous les deux ans – et n'emploie pas de salarié. Le travail administratif et de secrétariat est réalisé par l'ADAPA,

la comptabilité et la facturation au client par l'ADMR. Les repas sont livrés par des salariés de l'ADAPA et de l'ADMR.

Sur le terrain, Marcel Cormorèche et Hélène Bouvard, responsable locale de l'ADAPA sur le secteur, gèrent le suivi des demandes et l'organisation des tournées.

→ Les moyens matériels

Au départ, les salariés effectuaient les tournées de portage des repas avec leurs véhicules personnels. En 2011, l'association s'est équipée de deux véhicules aménagés. Le budget annuel avoisine 100 000 €. Côté recettes : les participations de l'ADAPA, de l'ADMR, des usagers du service, et les subventions de fonctionnement versées par certaines communes. Les dépenses se répartissent entre les coûts de livraison (prestation de services payée à l'ADAPA et l'ADMR, et entretien des véhicules), représentant plus de la moitié, et la fourniture des repas par l'EHPAD.

→ Les chiffres clés

- Environ 8 000 repas livrés par an
- Plus de 35 000 km parcourus par an
- De 40 à plus de 70 clients selon les années, avec parfois des listes

d'attente (l'association est autorisée à livrer 35 repas maximum par jour par véhicule).

• 11 € : le prix du repas facturé aux clients. Des aides sont possibles : participation du CCAS, du Conseil départemental, de la MSA, de caisses de retraite...

→ Les enjeux

Le service répond assurément à un besoin. La dernière enquête de satisfaction menée auprès des clients révèle des avis globalement positifs, notamment sur la qualité des menus, la présentation, la température, et aussi sur « le personnel attentif ». Le redécoupage administratif des cantons a élargi leur périmètre. Pour autant, l'association n'a pas vocation à étendre son territoire d'action mais bien d'agir dans la proximité, avec une volonté de privilégier la qualité. Elle répond aux demandes des nouvelles communes dans la limite des possibilités. Les risques de « concurrence » des services privés de portage de repas qui se créent sur le territoire sont minimisés par le fait que ceux-ci proposent des repas en « liaison froide », moins appréciée par les personnes âgées. ●



→ Côté cuisine, à l'EHPAD Les Fauvettes.



→ Top départ de la tournée de portage des repas.



→ Les repas sont livrés entre 11 h 30 et 12 h 30, à domicile.

Les personnes âgées **ne mangent pas assez**

PROFESSEUR DE GÉRIATRIE ET NUTRITION AU CHU DE CLERMONT-FERRAND, BRUNO LESOURD ACCOMPAGNE LES PERSONNELS DES EHPAD ET LES INTERVENANTS A DOMICILE POUR UNE ALIMENTATION ADAPTÉE AUX BESOINS ET AUX GOÛTS DES PERSONNES ÂGÉES.



→ « La nutrition des personnes âgées pourrait devenir un point de l'évaluation des Ehpad dans les années futures », souligne le Pr Bruno Lesourd.

Bien manger, c'est bien vieillir ?

La nutrition est un élément primordial dans le vieillissement. Aujourd'hui, le sujet est devenu prioritaire en gériatrie. Des référentiels pour l'alimentation des personnes âgées en Ehpad* et à domicile sont parus en 2004 ; l'INPES a publié des guides pour les plus de 55 ans, les aidants et les professionnels ; des recommandations spécifiques sont données aux établissements, le nouveau GEM-RCN** va sortir fin 2015. De plus en plus de médecins se forment. Des gériatres exercent en Ehpad, à l'hôpital, mais très peu encore en ville. Quand on dit nutrition, les gens pensent obésité. Mais le problème chez les personnes âgées, c'est la dénutrition, la sous-alimentation. Les études montrent que près d'un tiers des personnes âgées, en Ehpad, ne mangent pas assez. Quand elles entrent en Ehpad, beaucoup sont dénutries. Nous sommes dans une société où les gens n'acceptent pas de vieillir, oublient que le corps ne fonctionne pas de la même façon à 80 ans qu'à 30 ! Les vieilles machines ont de mauvais rendements : les besoins en énergie et en protéines sont augmentés.

Comment faire pour que les personnes âgées se nourrissent bien ?

Leur alimentation doit être suffisante, équilibrée, conviviale, adaptée. Elle doit leur apporter assez, de tout, en tenant compte de leurs besoins, de leurs goûts, de leur mémoire de ce qu'elles ont aimé – en Bresse, on n'aime pas les mêmes choses qu'en Provence. Surtout, il faut qu'elle leur apporte du plaisir, c'est fondamental.

Si la personne a moins faim, on peut enrichir son alimentation, en ajoutant de l'œuf à une préparation par exemple. Si elle a des difficultés à mâcher ou avaler, on peut rendre la texture plus molle, plus onctueuse...

Vous avez créé en 2001 une association qui intervient sur la nutrition en Ehpad.

AREVA (Association pour la recherche et le vieillissement en Auvergne) mène des actions de formation des établissements, pas seulement auprès des cuisiniers mais de l'ensemble des personnels (administratif, médico-social,

soignant, encadrant...), des industriels qui les fournissent... On publie des recettes, des conseils pratiques. On travaille sur la nutrition à domicile aussi.

Avez-vous un retour des Ehpad où vous intervenez ?

Chaque formation implique un suivi. Former, ce n'est pas dispenser un message, point final. C'est dispenser un message, voir ensemble ce qui peut être fait dans l'établissement, revenir un an plus tard évaluer ce qui a changé concrètement. Certains établissements se mobilisent vraiment, la nutrition des personnes âgées s'améliore. Mais on constate une érosion de l'effet des formations avec le temps s'il n'y a pas de rappel.

Outre la volonté des établissements, n'y a-t-il pas aussi une question de moyens ?

Le gaspillage alimentaire en Ehpad est de 30 à 40 %. Si on prépare une alimentation mieux adaptée, qui donne envie aux personnes âgées de manger – on revient à la notion de plaisir –, on jette moins et ça ne coûte pas plus cher.

Vous intervenez aussi auprès des aidants à domicile, des associations de portage de repas...

Oui, c'est plus compliqué. Vous pouvez donner toutes les bonnes recommandations mais, après, les gens font bien ce qu'ils veulent.

Le portage de repas, c'est très bien mais pas mieux que le non-portage : souvent les gens conservent une partie du repas de midi pour le soir, il n'y a pas forcément de plat de remplacement s'ils n'aiment pas. Chez un tiers des personnes ayant un portage de repas, le chat ou le chien grossit... Nous avons inclus dans la formation le critère de surveillance du volume de l'animal de compagnie ! ●

* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

** Groupement d'étude des marchés en restauration collective et de nutrition

“ *L'alimentation doit apporter du plaisir* ”

Propos recueillis par Annick Puvilland

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Tremplin missionné pour le nouveau SIAO

→ En charge de la veille sociale du 115 depuis avril 2012, Tremplin assure aujourd'hui les missions du nouveau SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation). Instauré par la loi ALUR*, le SIAO, unique et au périmètre départemental, a pour mission, via une collaboration active entre tous les acteurs de terrain, de faciliter l'accès à l'hébergement et au logement des personnes sans abri ou risquant de l'être. Dans l'Ain, la collaboration est déjà bien à l'œuvre, via un groupement de coopération sociale réunissant depuis trois ans ALFA3A, l'ADSEA, l'Accueil gessien, Envol, la Croix-Rouge, Tremplin. Le 1^{er} avril, tous étaient présents, dans les locaux de Tremplin à Bourg-en-Bresse, pour le démarrage officiel du nouveau SIAO, officialisé par la signature de la convention entre le préfet et l'association.

« L'action du SIAO ne peut réussir que si l'implication de tous continue », a rappelé Laurent Touvet, préfet de l'Ain. ●

* Accès au logement et à un urbanisme rénové.

EMPLOI

Entreprendre au féminin



→ Quand la création d'entreprise se conjugue au féminin, cela donne : 53 femmes du département qui ont « osé » avec le soutien de Centre Ain Initiatives en 2014, soit 40 %

des projets financés et accompagnés par la plateforme d'initiatives locales. Le 7 avril, la préfecture, en partenariat avec la Délégation départementale des droits des femmes et le CIDFF, organisait une rencontre pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin auprès des acteurs et financeurs de la création/reprise d'entreprises. Le fonds de garantie pour la création, la reprise ou le développement d'entreprises à l'initiative des femmes (FGIF) doté par le fonds de cohésion sociale et géré par France Active est le seul outil d'aide destiné aux femmes. ●

POLITIQUE DE LA VILLE

De nouveaux contrats de ville signés

→ Les quartiers de **Levant-Tattes à Ferney-Voltaire et Jacques-Prévert à Saint-Genis-Pouilly** ont été intégrés dans les 1 300 quartiers prioritaires, au niveau national, de la nouvelle carte de la politique de la ville. Les contrats de ville 2015-2020 de ces deux communes ont été signés le 26 juin, à Gex.

Le 3 juillet, c'était au tour du contrat de ville d'Oyonnax-Bellignat d'être officialisé par la cérémonie de signature, à Valexpo. Resserré sur les quartiers prioritaires de La Plaine/La Forge (Oyonnax) et Le Pré des Saules (Bellignat), avec des quartiers en veille active au Planet (Arbent) et à Oyonnax, il se caractérise par une stratégie d'action par piliers : cohésion sociale, cadre de vie et renouvellement urbain, emploi et développement économique, et - nouveau

LES ALANIERES DE BROU

ITEP parade à la Tannerie

→ Lion en costume, ours aux cymbales, cheval à cordes, singe souffleur, croco-piano, éléphant-violoncelle... Les animaux, la musique et les mangas ont inspiré des élèves de l'ITEP Les Alaniers de Brou, qui ont réalisé une originale « Parade » exposée en mai et juin à la Tannerie, à Bourg-en-Bresse. Peinture, dessin, bricolage, découpage... Chacun a fait vibrer sa corde artistique à sa manière pour cette première exposition hors les murs. L'échange avec la Tannerie est à double sens : le 10 juin, l'ITEP a accueilli un concert du groupe pop-rock Pepper Plane. ●



→ Extrait de la Parade musicale.

ADAPEI

Des portes ouvertes « Estivales »

→ Visites des ateliers, démonstrations de savoir-faire, expositions artistiques, concerts, animations ludiques et festives, rencontres avec les familles, bars à sirop... Du 15 juin au 15 juillet, chaque établissement de l'Adapei a organisé une journée portes ouvertes, conviant à découvrir ses activités. ●



→ A découvrir entre autres à l'IME Le Prélion, l'atelier espaces verts qui proposait plantes et légumes à emporter.



→ Le contrat de ville d'Oyonnax a été signé le 3 juillet.



→ Réunion de la commission des affaires sociales. De gauche à droite : Thierry Clément (directeur général adjoint de la Solidarité), Valérie Guyon (présidente de la commission), Muriel Luga-Giraud (première vice-présidente en charge des affaires sociales), Jean-Pierre Gaitet (délégué à la brigade anti-fraude), Serge Gomes (chargé de mission handicap - accessibilité), Liliane Vaudray, Charles de la Verpillière, Mireille Louis (secrétaire), Annie Meuriau.

Conseil départemental : la nouvelle donne

DOSSIER : ALAIN GILBERT
AVEC LA COLLABORATION
DE JEAN-MARC PERRAT
ILLUSTRATIONS :
CORINNE BERTRAND

Trois mois après son élection en forme de raz-de-marée, le Conseil départemental prend ses marques. Certains s'étonnent qu'il n'ait pas encore publié sa feuille de route pour indiquer quelle direction il souhaitait donner aux Affaires sociales. Et quand il fait ce qu'il avait promis – le vote sans attendre, début juillet, pour mettre en place la brigade anti-fraude RSA – on lui reproche d'aller trop vite en besogne. Patience donc... En 2008, la majorité de gauche avait mis un an avant d'être opérationnelle, le temps d'un audit ciblé social, d'un débat en séance et d'un plan de bataille.

Trois nouveaux visages sont apparus dans le paysage sensible des affaires sociales. Deux femmes engagées dans leur commune et communauté de communes : Muriel Luga-Giraud, première vice-présidente, et Valérie Guyon, présidente de la Commission des Affaires sociales où les femmes sont très majoritaires ; ajoutons un homme au profil atypique et au parler franc : Jean-Pierre Gaitet. Voici donc l'occasion de faire plus ample connaissance avec eux qui font plus ample connaissance avec les dossiers.

Le retour d'une majorité de droite et du centre à la tête du département de l'Ain n'est pas une simple révolution de palais : c'est un changement profond de gouvernance. Des curseurs commencent à bouger : un

équilibre géographique revisité, l'accent mis sur l'innovation, la pelote du budget qu'on ne laissera pas filer, la volonté de s'appuyer sur le réseau des MDS pour mieux coller au terrain, une vigilance particulière pour le handicap. Il y a bien un pilote dans l'avion, capable de choix politiques et du choix d'une politique.

Le budget consacré par l'Ain aux Affaires sociales est un des plus faibles de France. Faut-il s'en offusquer ? L'Ain est un département dynamique et prospère, pour ne pas dire riche, ce qui rend les écarts sociaux insupportables.

L'essentiel de l'action sociale d'un conseil départemental ne relève pas d'assistantat mais de solidarité, comme le souligne Damien Abad dans l'entretien qui ponctue ce dossier. Un mot revient souvent dans ses propos : innover, que l'on peut comprendre comme faire avec ce qu'on a, mais aussi faire autrement dans un monde social où l'on n'aime pas bien les remises en cause. L'attente exprimée par le nouveau patron du Département va bien au-delà des partenaires institutionnels : elle va de plus en plus concerner les bénéficiaires qui seront eux aussi mis devant leurs responsabilités. C'est en cela que la brigade anti-fraude RSA est un marqueur. Attention ! Il en existe qui laissent des traces difficiles à effacer sur les tableaux. ● **A.G.**



→ Muriel Luga-Giraud, vice-présidente en charge des affaires sociales.

MURIEL LUGA-GIRAUD, VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES

« Ce qui compte, c'est l'efficacité ! »

« On m'a confié tout le social. Ça surprend beaucoup de monde car les commissions et les dossiers ne manquent pas. » Sa nomination aux Affaires sociales et son titre de première vice-présidente ont placé depuis quelques semaines Muriel Luga-Giraud sous les feux de la rampe. Une inconnue ? Pas tout à fait... De tous les nouveaux élus, c'est probablement elle qui connaît le mieux l'institution département. De formation sciences-po et EM Lyon, elle a été par le passé directrice de la communication puis directrice de cabinet au Conseil général de Haute-Saône. Elle connaît donc bien les rouages techniques et ce qu'il faut d'huile politique pour que ça ne grippe pas.

On devra l'écouter quand elle proposera de mettre le Conseil départemental au goût du jour : « *Le social peut évoluer* ». Le numérique, la mixité, la mutualisation doivent faire évoluer les comportements. Comme son président, elle tend la main de l'innovation à tous ses interlocuteurs. Dans le montage des dos-

siers de demande de financements, il faudra éviter les copier/coller.

Muriel Luga-Giraud n'est pas non plus une novice en matière de mandats locaux. Elle est maire de Saint-Didier-sur-Chalaronne, une petite grosse commune du Val de Saône, et présidente de la communauté de communes. Elle est l'élue d'un territoire à la démographie galopante. En un mandat, elle a fait ses classes sociales en dopant la politique petite enfance : la création d'un relais assistantes maternelles en 2009, l'année suivante d'une micro-crèche. « *Il faut partir du terrain, du besoin. Le service pour qui, par qui ? Après, on met en œuvre. Ce qui compte, c'est l'efficacité, la bonne mesure.* »

En ces temps d'assemblées générales, Muriel Luga-Giraud croule sous les invitations. Elle en a honoré beaucoup. On l'observe ; elle regarde. « *Quand j'ai des choses à dire, je les défends.* » Elle visitera toutes les MDS, rencontrera tous les services avant la fin de l'année pour mieux appréhender les situations. ●



→ Valérie Guyon, présidente de la commission des affaires sociales.

VALÉRIE GUYON, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Le bon échelon

C'est une parisienne qui a vécu quelques années en famille à Oyonnax, suivi ses études de droit au CEUBA à Bourg, épousé un médecin de campagne qui lui a mis les deux pieds « *dans la terre amoureuse de Bresse* », grandi en politique sous l'aile protectrice de Jean Pépin qui lui a cédé son fauteuil de maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux en 2001. « *J'étais à bonne école* » confie Valérie Guyon.

Dans une vie, il y a un temps pour tout. Le travail : elle a été conjointe collaboratrice de son mari et elle a aimé ce contact avec les gens du pays. La famille : trois filles qui suivent de beaux parcours. Les mandats : on n'appellera pas cela une carrière politique mais un engagement civique de tous les instants fortement marqué par la ruralité. Maire, vice-présidente de la Communauté de communes, trésorière des Maires ruraux, vice-présidente de l'EPFL (Établissement public foncier). Le terrain, on vous dit ! Et de vous expliquer la nécessité de

monter un projet jeune sur sa commune, l'utilité de la crèche sur Saint-Trivier-de-Courtes, la réussite de la Mission locale délocalisée qui accueille une centaine de jeunes.

« *Au département, je vais garder la vision du terrain, mais raisonner à l'échelle départementale.* » Premières impressions une fois investi le fauteuil de présidente de la commission des affaires sociales ? « *Chronophage. Ça prend beaucoup de temps...* » De quoi émousser son côté pragmatique et efficace. Valérie Guyon est une fonceuse discrète qui prend le temps d'écouter. Elle est très sensible aux parcours individuels, surtout chez les jeunes qu'elle voudrait booster dans leur projet personnel et professionnel. « *L'Ain c'est le bon échelon pour l'action sociale* ». Elle est déjà en mouvement et rien ne l'arrêtera. Surtout pas les vacances. Elle n'en prend jamais ! ●



→ Jean-Pierre Gaitet, délégué à la brigade anti-fraude RSA.

JEAN-PIERRE GAITET, DÉLÉGUÉ À LA BRIGADE ANTI-FRAUDE RSA

Un gars très social

Il roule pour le président, en 4x4, sa passion. C'est lui qui ouvre la voie à la brigade. Il a gravi en mars la Côte d'Azur en équipage avec Caroline Terrier, après un échec (il a calé juste avant la ligne d'arrivée !) à la mairie de Miribel où il est chef de l'opposition. La brigade ? Il assume et même, il explique point par point. Alors autant prévenir ses détracteurs : Jean-Pierre Gaitet ne tient pas dans la case où l'on veut l'enfermer et où il mériterait pourtant d'aller puisqu'il a eu, sa vie entière, de bien mauvaises fréquentations. Des bandits et des terroristes. Flic et fier de l'avoir été, mais pas du genre à se mettre à table, même pour raconter ses cavales à l'étranger. En revanche, en bugne à bugne, le plus charmant des hommes.

Fils, petit-fils de commerçants, enfant de la Côte d'Azur sur laquelle les méchants voisins lyonnais ne mettront jamais la main au collet, il a toujours été investi dans les

associations et les clubs. Marié, deux grands enfants, en retraite. « *Je me suis toujours occupé des autres, parfois même de mes "clients" que j'ai aidé à se réinsérer.* » Gauliste social tendance Bruno Le Maire. « *Je trouve que je suis un gars très social.* [Éclat de rire]. *Le RSA, c'est mon côté solidarité. Je me suis proposé. Beaucoup de départements, y compris de gauche, font la même démarche que nous parce que ça ne peut plus durer comme ça. C'est vrai que le mot brigade est un mot qui sonnait bien pendant la campagne des cantonales...* »

Jean-Pierre Gaitet a été impressionné à son arrivée au Conseil départemental par le formalisme et l'implication du personnel. Il est à fond dans sa délégation : « *Je pense que le président ne me laissera pas sans rien.* » Et pour finir cet interrogatoire très sympathique, nous nous sommes serré gentiment les menottes. ●

La brigade anti-fraude au RSA opérationnelle le 1^{er} octobre 2015

→ Damien Abad avait promis pendant la campagne des cantonales de mars 2015 une réflexion contre les fraudes au RSA (revenu de solidarité active). Cette allocation de solidarité qui pèse de plus en plus lourd sur les finances du Département. De la réflexion, on est passé à l'action avec la création, le 1^{er} juillet en session publique, du Groupement départemental anti-fraude au RSA (GDAF).

Début juin, accompagné de Muriel Luga-Giraud, 1^{re} vice-présidente, Jean-Pierre Gaitet, conseiller départemental délégué à la lutte contre la fraude, et Thierry Clément, directeur général adjoint à la Solidarité, Damien Abad s'était rendu chez son collègue Éric Ciotti, président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes. Les deux hommes siègent à l'assemblée dans le camp des Républicains. Éric Ciotti a été le premier à organiser la lutte contre les fraudeurs. « *Cette brigade anti-fraude sera un dispositif "Made in Ain", tiré des expériences des Alpes-Maritimes, mais adapté à notre département, avait déclaré Damien Abad à l'issue de la rencontre. Justice et équité au profit des personnes qui ont besoin d'aide, priorité absolue à*

l'insertion par le soutien et l'accompagnement, fermeté et vigilance envers celles qui abusent et trichent. »

Le dispositif anti-fraude au RSA dans l'Ain sera opérationnel le 1^{er} octobre 2015. Au sein du GDAF, la brigade de contrôle sera constituée de 6 agents volontaires du Conseil départemental jusque-là affectés à d'autres tâches. Ils agiront sur les dossiers et sur le terrain, en partenariat en interne avec les travailleurs sociaux et en externe avec la CAF, Pôle Emploi, le Parquet, le CODAF et la préfecture. Leur mission sera de contrôler, mais surtout d'accompagner les bénéficiaires du RSA dans leurs différentes démarches d'insertion. ●



De nouvelles pistes pour le logement

→ Le volet logement a été confié à Jean-Yves Flochon, vice-président délégué à l'agriculture, la ruralité, aux territoires et à l'aide aux communes. Il a tracé quelques pistes en attendant de multiplier, à partir de septembre, les rencontres avec les acteurs du secteur. « *Notre ambition sera de maintenir une production importante pour le locatif, de nous inscrire dans la durée d'une mandature avec un programme de financement pluriannuel. La demande reste forte mais il faut mieux la cibler et avec le souci d'actions particulières comme l'hébergement des personnes âgées (les programmes MARPA et Haissor seront poursuivis) ou l'encouragement à l'accession à la propriété. L'EPF (établissement public foncier) est un outil qui va continuer à intervenir pour le logement social et, pourquoi pas, aider des jeunes ménages qui souhaitent s'installer.* » ●

L'organigramme de la DGAS Solidarité

Directeur général adjoint Solidarité : Thierry Clément

• Pôle Insertion - Cohésion sociale

Insertion : Nadège Pscheniska

Développement social : Arlette Félizat-Abry

Logement : Jacques Chapeau

• Pôle famille - Parentalité

Protection maternelle et infantile :

Dr Catherine Hamel

Accueil du jeune enfant : Lucie Madon

Enfance : Agnès Gardon-Mollard

• Pôle dépendance - Autonomie

Déléguée aux politiques du handicap :

Muriel Rauturier

Autonomie : Souleymane Thiam

Établissements et services : Annie Paganelli

• Maison de l'Enfance

Christiane Witz

• MDPH

Muriel Rauturier

• Correspondant budget

Célia Gudinci

• Contrôle interne Qualité

Corinne Perrin

Directeur adjoint : Florence Pélissier

Maisons départementales de la solidarité

• **Plaine de l'Ain**
Christine Boulin-Bardet

• **Bourg-en-Bresse**
Bérangère Novel

• **Côtière-Val de Saône**
Paule Charreire

• **Bresse**
Blandine Fillon

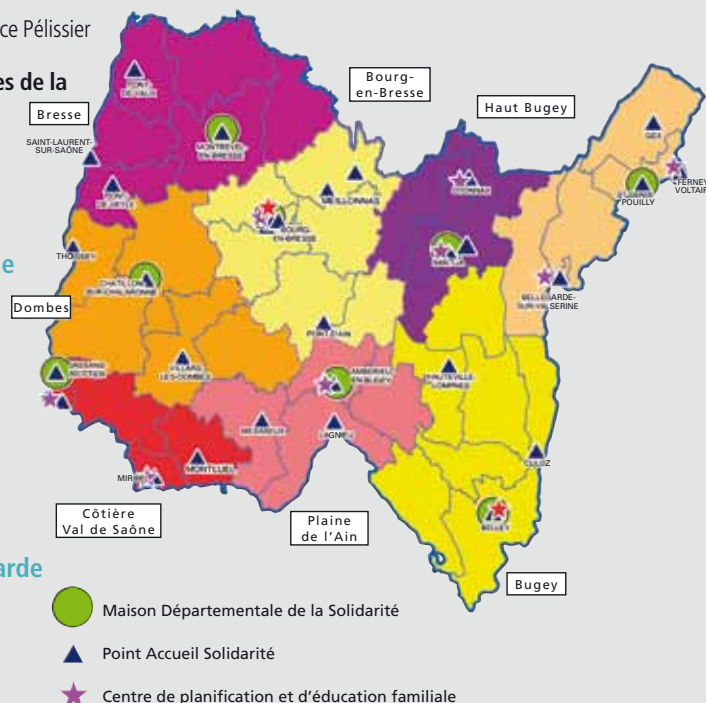
• **Bugey**
Philippe Nardin

• **Dombes**
François Besson

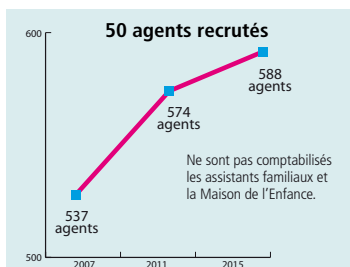
• **Haut-Bugey**
Catherine Mercier

• **Pays de Gex-Bellegarde**
Régis Dénos

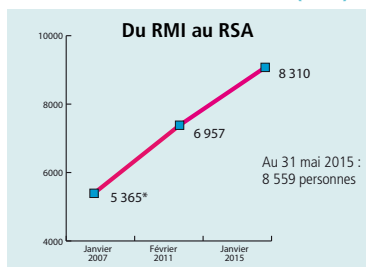
Les 8 Maisons départementales de la solidarité



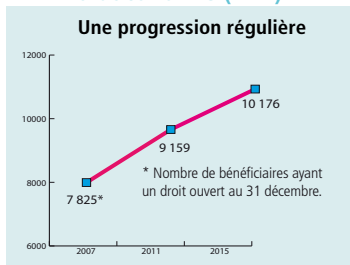
L'effectif de la DGSA



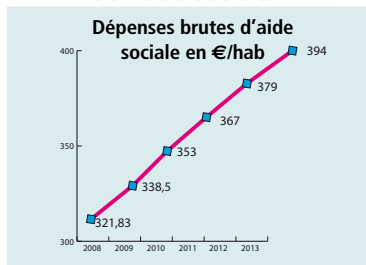
Revenu de solidarité active (RSA)



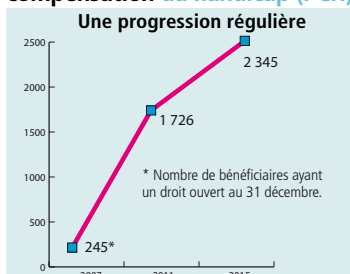
Allocation personnalisée d'autonomie (APA)



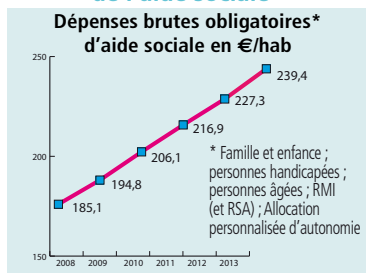
Finances départementales de l'aide sociale



Prestation de compensation du handicap (PCH)

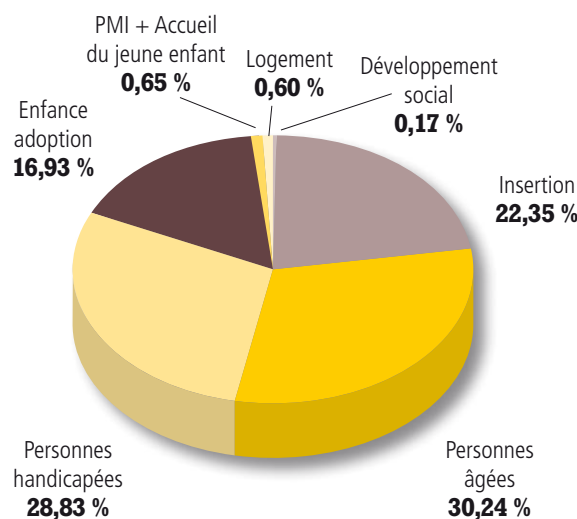


Finances départementales de l'aide sociale



Le budget Solidarité

Total des dépenses de fonctionnement 2015 : 216,230 M€



BP 2015 du Conseil général (en millions d'euros)	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	474,817	211,704
dont Budget Solidarité	216,230	19,547
Recettes	518,562	167,959
dont Budget Solidarité	54,296	10,500

→ La Commission des affaires sociales

Présidente : **Valérie Guyon** (Replonges)
Vice-président : **Jean-Pierre Gaitet** (Miribel)
Secrétaire : **Mireille Louis** (Vonnas)

Muriel Luga-Giraud (Châtillon-sur-Chalaronne)
Liliane Maissiat (Oyonnax)
Annie Meuriau (Hauteville)
Liliane Vaudray (Lagnieu)
Charles de la Verpillière (Lagnieu)



La MDPH

L'équipe pluridisciplinaire de la Maison départementale des personnes handicapées fournit à la commission départementale des droits et de l'autonomie (CDAPH) les informations permettant de prendre les décisions en matière de : allocation d'éducation pour l'enfant handicapé (1 867 demandes en 2014); orientation scolaire et attribution d'heures d'auxiliaires de vie scolaire (2 710 demandes); allocation adulte handicapé (4 151 demandes, 70 % d'accords) et complément de ressources (1 575 demandes, 24 % d'accords); prestation de compensation du handicap (2 043 demandes adultes et 255 enfants, 55 % et 65 % d'accords); reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (5 015 demandes, 98 % d'accords); orientation en établissements médico-sociaux (1 456 demandes); cartes de priorité ou d'invalidité (4 689 adultes et 439 enfants, 77 % et 69 % d'accords); cartes de stationnement pour personnes handicapées (3 532 demandes, 65 % d'accord).

Les adultes handicapés

L'action du Département dans le secteur des adultes en situation de handicap concerne 51 établissements et services médico-sociaux habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, soit : 1 096 places d'hébergement, 565 places de suivi et d'accompagnement et 183 places d'accueil de jour.

Cette action mobilise 829 emplois (équivalents temps plein) dont 458 emplois éducatifs (55,25 %). La grande majorité des gestionnaires d'établissement relèvent du secteur associatif à l'exception du foyer d'accueil médicalisé de Saint-Vulbas qui est un établissement public.

Protection de l'enfance

Enfance et famille

Le Département définit ses stratégies à travers deux schémas départementaux. « *Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain* » a pour but de coordonner les actions dans les domaines suivants : petite enfance, parentalité, citoyenneté, loisirs et réussite éducatifs. « *Enfance-famille : de la prévention à la protection* » est le prolongement du premier. Il prend en compte la diversité des publics rencontrés et celle des territoires. La prévention par l'accompagnement de la parentalité est une priorité de santé publique.

Accueil du jeune enfant

Il peut prendre différentes formes : individuel chez un(e) assistant(e) maternel(le) ou accueil dans un établissement spécialisé. Il y a dans l'Ain 5 357 assistants maternels agréés pour cinq ans et proposant 15 847 places à la journée et 2 924 places en périscolaire. Ces professionnels sont formés par le Département. En 2014, 44 sessions de formation ont été organisées à l'intention de 1 000 stagiaires dans huit lieux différents. Les assistants maternels sont accompagnés par des Relais spécialisés offrant des temps d'échange et de conseil pour informer mais aussi briser l'isolement. Encore embryonnaires dans l'Ain, les Maisons d'assistants maternels regroupent dans un local commun jusqu'à quatre professionnels. Sept ont ouvert dans l'Ain pour un total de 59 places.

Les établissements spécialisés sont au nombre de 105 pour un total en 2014 de 2 901 places (jardins d'enfants, crèches et microcrèches, halte-garderies, crèches familiales et d'entreprises, structures multi-accueil publiques ou associatives...).

Protection maternelle et infantile

La PMI agit le plus précocement possible. Outre la santé, ses professionnels accompagnent la parentalité. Dix centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) existent. Les équipes de sages-femmes et d'infirmières-puéricultrices se rendent au domicile des parents ou les accueillent dans 35 lieux de consultation répartis sur le territoire.

Aide sociale à l'enfance

La protection de l'enfance à domicile ou en établissements spécialisés concernait dans les années 1990 un peu plus de 1 500 mineurs et majeurs de moins de 21 ans. En 2014, le chiffre est passé à 2 198, (45,56 %). Les huit MDS ont repéré quelques-unes des causes de cette explosion : « *Précarisation sur les plans économique et social, augmentation des conflits conjugaux, décrochage scolaire de plus en plus courant, progression des problèmes psychologiques, psychiatriques et des addictions.* » En 2014, 994 jeunes ont été suivis à domicile par les travailleurs sociaux du Département et des associations spécialisées. 1 204 ont été placés dans les établissements publics et privés, et 280 familles d'accueil ont pris en charge 512 enfants.

En 2014, le Département a financé l'accompagnement du handicap à hauteur de 33,38 millions d'euros (33,84 millions en 2013, 33,28 en 2012, 33,28 en 2011).

L'accueil familial, un dispositif alternatif

L'accueil familial est à mi-chemin entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement. Cet accueil consiste pour un particulier ayant obtenu l'agrément du Conseil départemental à héberger chez lui, de façon habituelle et moyennant rémunération, une personne âgée ou handicapée n'appartenant pas à sa famille proche. Au 31 décembre 2014, 19 familles étaient agréées pour un total de 41 places (8 personnes âgées et 33 personnes handicapées).

Haissor, l'habitat et les services pour les seniors

Ni maison de retraite, ni logement en foyer, les programmes Haissor proposent aux seniors en perte d'autonomie modérée un habitat adapté et sécurisé avec des espaces communs. Neuf programmes existent dans l'Ain en partenariat avec les bailleurs sociaux (Bourg Habitat, Ain Habitat, Dynacité, Semcoda...) : à Viriat, Trévoux, Saint-Étienne-du-Bois, Laiz, Fareins, Chavannes-sur-Suran, Châtillon-sur-Chalaronne, Chalamont, Bény.

Sept maisons d'enfants à caractère social

Seillon à Bourg/Péronnas (44 places) et à Saint-Nizier-le-Bouchoux (36), Prado de Bourg (30), Prado du Bugey (37), Georges-Lapierre sur la Côte (52), Les Marmousets à Ferney-Voltaire (69), Les Planètes dans la Plaine de l'Ain (23). S'ajoutent les trois sites de la Maison départementale de l'Enfance à Bourg (107 places).

Le SAFRen, un concept efficace

Depuis quatre ans, le Département mise sur le Service d'accompagnement familial renforcé (SAFRen). Il permet de mobiliser les parents dans la prise en charge de leur enfant en maintenant ce dernier au domicile avec une intervention intensive des travailleurs sociaux.

Objectif sauvegarde

Le Département travaille avec l'Association départementale de Sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADSEA) pour le dispositif des mineurs isolés étrangers et pour le centre d'hébergement en réinsertion sociale (CHRS) pour les femmes enceintes et les mères d'enfants de moins de 3 ans isolés.

Prévention et partenariat

Pour répondre aux besoins des mineurs et majeurs en grande difficulté, le Département cofinance (75 %) un dispositif spécialisé avec les communes et les intercommunalités (25 %). Cette action permet de repérer dans les quartiers des jeunes de 12 à 25 ans en grande difficulté, présentant des risques de décrochage social. Deux associations sont partenaires : l'ADSEA et ALFA3A.

Protection de l'enfance : plus de places en établissements

En 2013 : 356 places en maisons d'enfants à caractère social (MECS), 17 en MECS spécifiques, 28 en service d'hébergement individualisé diversifié (SHID), 77 en service d'accompagnement familial renforcé (SAFRen).

En 2014 : 367 en MECS, 17 en MECS spécifiques, 28 en SHID, 105 en SAFRen.

2008-2015, LA GAUCHE AUX COMMANDES DES AFFAIRES SOCIALES

Le changement dans la continuité

Pourquoi ne pas repasser – en accéléré – le film de l'action sociale, bobines 2008/2015 ? Changement d'acteurs dans un décor identique. Le scénario alternatif a connu quelques rebondissements, mais pas de happy end. Action ! Sociale...



→ La DGAS s'est installée en 2013 à la Madeleine.

En remportant d'une courte tête les cantonales de 2008, la Gauche n'est pas préparée à prendre les manettes de l'action sociale. La distribution des vice-présidences oblige à une première clarification : un triumvirat se met en place avec Jacky Bernard (enfance, familles, santé et cohésion sociale), André Lamaison (personnes âgées et handicapées), Denis Perron (logement). « *Nous avons été un peu pris de court* » avoue Jacky Bernard qui annonce un audit sur les services de l'action sociale pour septembre et un débat d'orientation en assemblée en décembre. Difficile de démarrer au quart de tour !

“ *Un mot clé, solidarité, devient l'étendard de l'action sociale* ”

Pas de grand Soir

La Gauche sera-t-elle plus sociale que la Droite ? C'est l'idée qui prédomine, en particulier chez les agents de ce qui s'appelle encore la prévention et l'action sociale. D'autres redoutent qu'on la fasse voler en éclats. « *S'il y a des postes à créer, ce sera dans le social* », affirme le président Mazuir. Promesse tenue comme on le verra plus loin.

Être de Gauche, c'est être à l'écoute. Des salariés, des locataires, des partenaires, des bénéficiaires. Le début du film a un côté remake : on reconduit le directeur adjoint des affaires sociales, Thierry Clément, qui avait pris toute la mesure de sa mission avec la confiance affichée de Charles de la Verpillère ; on reconduit les partenariats très ancrés dans les pratiques locales, y compris avec la MSA et ses MARPA ; on reconduit des budgets bonifiés de quelques pour cent. Ce n'est pas le grand Soir attendu. En revanche, on s'engage clairement sur le logement, la démographie médicale, la petite enfance ... « *et la lutte contre certains monopoles associatifs* ».

En fait, la nouvelle majorité ne diffusera sa feuille de route qu'un an après son élection, avec un mot clé, solidarité, qui devient l'étendard de l'action sociale. Les sept priorités énoncées à la suite de l'audit n'auraient pas fâché un Conseil général de Droite : faire mieux en fonctionnement et en services rendus avec l'embauche ou la titularisation d'une soixantaine d'agents. Bonus incontestable : l'effort, suivi d'effet, fait en direction de la santé de l'enfant et du logement pour qu'il soit encore plus social.

Changement au milieu du gué

C'est au moment d'atteindre sa vitesse de croisière que le navire social prend l'eau. La Gauche conforte sa majorité aux cantonales de 2011 mais perd deux officiers : André Lamaison qui ne se représentait pas et Jacky Bernard, battu à Montluel. La voie d'eau est bouchée dans l'urgence : Jacques Rabut, élu d'Hauteville et président de la commission des Affaires sociales et de la prévention, cumule les attributions de ses prédécesseurs, hormis l'enfance et la jeunesse confiées à Christine Gonnu, élue de Saint-Trivier-sur-Moignans. Deux novices qui vont apprendre très vite le métier : écoute et cadrage. Dans l'entretien qu'ils accordent à *InterAction*, pas question de laisser filer la pelote budgétaire et fermé sur les fondamentaux.

Le ton est donné : dialogue et austérité. La Gauche ne réduit pas la voilure. Elle borde des budgets toujours plus difficiles, jamais en ré-

gression, sauf en 2015. Les besoins explosent et les compteurs du RSA, de l'APA, de la PCH (Prestation de compensation du handicap) s'affolent. Le Conseil général va tenter de concilier l'inconciliable : maintenir les partenariats, les endiguer même dans des conventions d'objectifs et de moyens ; s'appuyer sur des schémas pour continuer à avancer ensemble et contenir l'explosion des budgets ; prôner de nécessaires remises en cause.

Les relations commencent à se tendre avec certains partenaires qui n'apprécient ni le discours ni la méthode. Jacques Rabut aura été jusqu'au bout conforme à son engagement : pas de clientélisme, beaucoup de sincérité. On mettra aussi à son crédit l'obstination qui a évité au secteur médico-social d'Hauteville d'être rayé de la carte.

À neuf mois des élections cantonales 2015, le Conseil général établit une nouvelle feuille de route, *Agir pour la solidarité*. Ses 239 fiches-actions ont le grand mérite d'être tournées en priorité vers les bénéficiaires.

Communication

Inflexion mais pas lame de fond : les choix de la Gauche ont dû composer avec une machine lourde, très lourde, confrontée au gros temps dès 2009, mais somme toute assez épargnée par rapport à d'autres départements sinistrés. Pour coller en permanence à la situation sociale, il faut des valeurs et des finances. Quelle que soit la majorité aux affaires, on constate qu'elles finissent par manquer. Reste donc le courage qui oblige à mieux discerner entre ce qui est permis et ce qui est possible. L'idéologie n'est pas une réponse quand l'urgence cogne à la porte.

Indépendamment du social, la majorité de Gauche a cherché à faire passer l'image d'une société apaisée, avec un Conseil général indispensable et touche-à-tout, de l'enfance à la dépendance, du réfrigérateur à Internet. Il a beaucoup communiqué sur cette approche du bonheur en décalage croissant avec les difficultés vécues au quotidien par beaucoup. C'est vrai que dans ces conditions, il n'était pas de bon ton de parler de pauvreté et de précarité dans l'Ain. ● A.G.



→ Thierry Clément

→ Crise économique et sociale, vieillissement de la population, prise en compte des handicaps. Quels sont vos moyens pour faire face ?

Les allocations individuelles de solidarité qui regroupent le revenu de solidarité active (RSA), l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la prestation de compensation du handicap (PCH) occupent une place de plus en plus importante. Elles sont en augmentation constante, surtout le RSA depuis trois ans. Le marché de l'emploi se dégrade, donc l'intérêt qui concerne beaucoup notre public suit la tendance. Dans l'Ain, en 2014, on dénombrait 7 800 foyers bénéficiaires du RSA. Un chiffre auquel il faut ajouter les bénéficiaires du RSA Activité payé par l'État aux personnes ayant un travail. Ce dispositif est condamné à disparaître au profit de la prime pour l'emploi.

→ La compétence sociale restera aux départements. Les candidats ne se bousculent pas... Ça vous étonne ?

Nos recettes viennent en partie des dotations de l'État. On sait ce qu'il en est... Le taux de couverture par l'État ne cesse de reculer. Il est de 60 % pour le RSA alors qu'il se montait à près de 80 % en 2009. Le taux de couverture de la PCH n'est plus que de 41 %. Au début, en 2004, c'était... 100 % ! Quant à l'APA, 28 % seulement proviennent de la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie). On comprend que nous ne fassions pas d'envieux !

→ L'APA et la PCH ne sont pas liées à la crise. Où en est-on ?

L'allocation personnalisée d'autonomie a connu une croissance forte à ses débuts puis beaucoup plus modérée. C'est le jeu des variations démographiques. Le public concerné, à partir de 85 ans, est moins nombreux. Ça ne durera pas ! La croissance de

Thierry Clément, directeur général adjoint en charge de la Solidarité

« Le poids des allocations individuelles de solidarité nous empêche d'intervenir ailleurs. »

l'APA à domicile tourne autour de 1 % par an, soit 5 649 bénéficiaires en 2014. Progression similaire pour l'APA en EHPAD où 4 419 personnes étaient concernées en 2014.

La prestation de compensation du handicap connaît une poussée très sensible, autour de 6 % par an. Dans l'Ain, elle concerne 1 424 personnes. Comme l'APA et contrairement au RSA, c'est une prestation en nature. Nous finançons des soins, des matériels, des interventions, l'adaptation du domicile. La PCH n'est pas plafonnée. Nous avons des personnes aidées par trois équivalents temps plein. Le plus souvent, il s'agit de jeunes ayant été victimes d'accident de la route ou de la vie.

→ Faire aussi bien, mais pour moins cher. Est-ce possible ?

Sur ces allocations individuelles de solidarité, les leviers sont modestes. Le RSA est la prestation qui nous met le plus en difficulté car les moyens d'action sont limités. Nous souhaitons appliquer une gestion rigoureuse et lutter contre les fraudeurs, mais ce sont surtout les ordinateurs de la CAF qui ont le plus de travail pour établir notre dépense ! Rien ne remplacera en complémen-

tarité une bonne et efficace logique d'insertion. Sur l'APA, il n'y a pas grand-chose à faire... Quant à la PCH, elle est déjà très encadrée par les textes et les dispositifs d'évaluation. Ces trois allocations occupent une place importante dans le budget Solidarité, environ 45 %. Ce poids empêche d'intervenir ailleurs. Par exemple, les établissements d'handicapés et ceux à caractère social ont vu leurs budgets passer à la lime pour 2015. Alors qu'ils auraient dû profiter d'une augmentation de 1,5 % en 2015, ils ont été diminués de 5 %, soit une baisse de 3,5 % à l'arrivée. Les établissements pour personnes âgées ont eu droit à 0 %. Les crédits d'insertion ont été baissés de 1 M€. Tout comme les crédits d'investissement dans le logement neuf et ancien : ils sont de 16,5 millions d'euros en 2015, soit en baisse de 3,8 % par rapport à 2014. Dans le cadre de l'aide à la pierre, le Département est un acteur essentiel, partenaire des bailleurs sociaux. Et ça marche très fort avec entre 1 300 et 1 400 logements par an. Pour le Pays de Gex, toujours sous tension, mais aussi la Côte d'Azur et le Val de Saône. ●

Propos recueillis par
Jean-Marc Perrat

Que faire des coups partis ?

→ « Les schémas sont amendables » expliquait Jacques Rabut lorsqu'on lui posait la question de l'alternance politique et de la pérennité des engagements pris. Le vice-président des affaires sociales défendait cette marque de fabrique de la Gauche : les schémas qui permettent de s'inscrire dans le temps (ils portent en eux la notion de parcours), de s'inscrire dans un cadre (prévoir les financements, c'est gouverner), de s'inscrire aussi dans un mouvement (le partenariat est devenu le ressort de l'action sociale).

Initiés ou reconduits, plusieurs schémas sont en vigueur : le 2^e schéma départemental des personnes âgées (2013-2018), des personnes handicapées (2015-2020), des actions éducatives et services aux familles (2015-2020), de l'enfance et de la famille (2015-2020).

Les nouveaux élus découvrent ces édifices, sur lesquels le Département d'alors a beaucoup communiqué, en redoutant qu'ils ne deviennent pour eux des carcans. Ces sommes de travail colossales et co-construites, forcément généreuses et prometteuses, ne peuvent être passées à la trappe.

« Moi, je ne suis engagé que par ce qui a été délibéré et voté ; je ne suis pas engagé par des schémas prospectifs. Nous sommes à la fois en rupture et dans la continuité, nous a répondu Damien Abad. Je n'ai aucune difficulté à dire que les décisions positives doivent être poursuivies. Il en va de notre responsabilité. La chance, c'est que nous sommes élus pour six ans, sans renouvellement au bout de trois ans. Notre visibilité n'en sera que plus forte. En France, on meurt de ces remises en cause incessantes. »

Damien Abad
Député,
Président du Département de l'Ain

« Notre modèle social est à bout de souffle. »

Les affaires sociales, est-ce que ça vous branche ?

C'est la compétence première et essentielle du Département, donc je me suis imprégné du sujet mais j'ai toujours été à l'aise avec les questions sociales. On peut être de droite et vouloir s'engager dans une politique sociale active. J'y ajoute une sensibilité familiale: ma mère a été assistante sociale.

La marge de manœuvre n'y est pas si grande !

Nous avons besoin de repenser notre politique sociale, d'inventer des solutions innovantes pour faire face à des capacités de financement en repli.

Vous n'hésitez pas à reprendre le mot honni d'assistanat.

Pas d'action sociale sans justice sociale ! Il faut défendre ceux qui en ont besoin, ceux qui font l'effort de se réinsérer par le travail ou la formation. Je leur ai promis notre accompagnement. La solidarité, ce n'est pas l'assistanat. L'assistanat, c'est être dans une situation à un moment donné et y rester sans vouloir forcément en sortir. Chacun peut connaître un accident de la vie, une perte d'emploi, une difficulté sociale. Il est de notre devoir de garantir cette solidarité.



→ Le président du Conseil départemental en visite à la MDS de Saint-Genis-Pouilly.

Pour vous, l'assistanat c'est une politique sociale de gauche ?

Notre modèle social est à bout de souffle, pas seulement financièrement; politiquement aussi. Le lien social se fragilise entre des personnes qui ont le sentiment de mettre toujours la main au pot, de toujours devoir payer quelque chose, et celles qui estiment que c'est un dû. Je souhaite que nous ayons une politique sociale active, efficace, dans laquelle il y a des droits et des devoirs. Les mesures que nous allons prendre pour lutter contre la fraude au RSA l'illustrent: nous allons renforcer le dispositif d'insertion mais exiger le respect de ses dispositions.

La brigade anti-RSA ne fait pas l'unanimité.

J'ai dit que c'était un marqueur... Le social, c'est le premier poste de dépenses du Département. J'ai constaté que la montée en charge du RSA était très forte, du fait de la situation sociale et économique. Je veux que les dépenses du RSA soient utilisées à bon escient. Je ne fais pas ça pour économiser sur le dos des pauvres; je le fais au nom de la justice sociale. Les Français ne supportent plus la fraude, la tricherie, la dissimulation. L'acceptation de notre modèle social nécessite que l'on soit solidaire et généreux avec ceux qui en ont besoin et intransigeant avec ceux qui ne respectent pas la loi.

L'audit promis portera-t-il sur les affaires sociales ?

Il portera sur tous les postes de dépenses du Département. Ce n'est pas un audit politique mais organisationnel qui vise à mutualiser les compétences, à engager des réformes de structures, à dégager des solutions innovantes.



Pourquoi ? Parce l'Ain perd 10 M€ de dotation chaque année auxquels il faut ajouter 5 M€ de Fonds de solidarité. Je dois trouver 15 M€. Je ne vais pas pouvoir faire les fonds de tiroir chaque année. Nous avons besoin d'une réforme de structure qui porte sur le Conseil départemental mais aussi les organismes associés.

Devons nous réviser notre géographie ?

Oui. J'étais le 25 Juin 2015 à la MDS de Saint-Genis-Pouilly. Le Pays de Gex n'est pas une principauté où ne vivent que des milliardaires. Il y a aussi des personnes qui sont dans la souffrance, particulièrement en matière de logement. Le manque persistant d'offres, le coût des locations entraînent beaucoup de demandes FSL.

La politique sociale de l'Ain doit être territorialisée au maximum. J'ai engagé un double changement: j'ai renoué le dialogue avec la Région, les métropoles lyonnaise et genevoise, les communautés de communes dont celle du pays de Gex, parce qu'on ne peut vivre en autarcie; j'ai dit que l'Ain n'était pas que Bourg-en-Bresse mais un ensemble de pays qui doivent être représentés et défendus.

Le patron du social, c'est qui ?

Politiquement: Muriel Luga-Giraud; administrativement: Thierry Clément. Moi, j'arbitre. Je ne veux pas de dissonances dans l'équipe. J'ai promis une présidence forte, j'assume. Il est révolu le temps où chaque vice-président faisait son marché dans son coin, sans se soucier de la cohérence de l'action portée par le Département. ●

Propos recueillis par Alain Gilbert

Le CPA fait sa « folle rentrée » !



→ Extrait de « À pas de géants ».

des expositions d'œuvres monumentales de Nicolas Lavarenne, « À pas de géants », dans le parc (visible jusqu'au 11 novembre), et de photographies d'Hervé Nègre, « Traces, Sainte-Madeleine esseulée », à l'Espace des usagers (visible jusqu'au 19 septembre).

Le 17 septembre, Agnès Bureau, journaliste et auteur de Saint-Georges Sainte-Madeleine, de l'asile à l'hôpital, animera une conférence sur l'histoire et l'architecture du CPA, ponctuée de témoignages.

À noter aussi : le 23 septembre, à 17 h 30, au CMP d'Oyonnax, vernissage de la fresque picturale en trompe-l'œil réalisée avec l'artiste Jean-Xavier Renaud. ●

Tél. 04 74 52 24 69

www.cpa01.fr

ÉPICERIE SOLIDAIRE

Collecte dématérialisée

→ Les 18/19 septembre, l'Association nationale de développement des épiceries solidaires (ANDES) organise une innovante collecte dématérialisée : plutôt que donner des produits alimentaires, le public sera convié à effectuer une petite dotation financière, via des magasins partenaires, afin de permettre à chacune d'acheter des produits selon les besoins tout au long de l'année. L'épicerie solidaire de Bourg-en-Bresse participe à l'opération, en partenariat avec Biocoop et une enseigne de la grande distribution.

Tél. 04 74 50 45 02

epicerie-solidaire@wanadoo.fr

CAF / MSA

ASF : un premier bilan mais encore quelques mois d'expérimentation

→ Le dispositif GIPA (Garantie contre les Impayés de Pension Alimentaire) est expérimenté dans l'Ain depuis octobre, comme dans une vingtaine d'autres départements. La CAF et la MSA de l'Ain viennent conjointement de dresser un bilan intermédiaire plutôt encourageant de cette allocation de soutien familiale (ASF) versée au parent qui se retrouve seul en charge d'un enfant, en particulier quand le second parent se trouve insolvable ou récalcitrant pour s'acquitter de la pension alimentaire (ASF complémentaire).

Le nombre de familles bénéficiant de l'ASF complémentaire a augmenté, tout comme le montant des sommes recouvrées par la CAF, près de 100 000 €. Mieux, les porteurs de dispositif ont vite

SEMCODA

Des locaux neufs pour la Banque alimentaire

→ La Banque alimentaire de l'Ain a quitté ses bâtiments étroits et vétustes, ne répondant plus aux normes d'hygiène et de sécurité, du boulevard Jules-Ferry à Bourg-en-Bresse, pour s'installer au sein de locaux neufs, rue Suzanne Valadon, sur un vaste terrain acquis pour l'opération par la SEMCODA. L'enjeu était de taille pour l'association qui collecte et distribue, via 60 associations partenaires, 1,7 million de repas par an à 6 000 personnes en situation de précarité.

Inaugurés en juin, les nouveaux locaux comprennent un entrepôt de 1 500 m², avec chambres froides, zone de stockage des produits secs et salle de tri, 300 m² de bureaux, 4 parkings dont 3 couverts. Coût de l'opération : 2,802 M€. Le loyer trentenal est assuré par le Conseil départemental et les communautés de communes, sensiblement à part égale. ●



→ Les nouveaux locaux ont été inaugurés en juin.

LOGEMENT

Bourg Habitat inaugure Les Ayes à Saint-Just

→ Le 23 juin, Bourg Habitat et la mairie de Saint-Just ont inauguré le nouvel ensemble de douze logements locatifs Les Ayes, près du centre-village, à deux pas du pôle multi-accueil. Labellisé BBC Effinergie et Habitat & Environnement, il s'intègre harmonieusement dans l'environnement. Tous les logements sont équipés d'un espace extérieur privatif (loggia ou jardin clos). Ceux en rez-de-chaussée sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. ●



→ Le nouvel ensemble s'inscrit dans une perspective d'aménagement du lieu-dit Les Ayes.

Sols'Tisse, des liens pour l'empl

C'EST UN ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION OÙ L'ON SE SENT BIEN. ON S'Y RESSOURCE POUR MIEUX TROUVER SA PLACE. IMMERSION.

À Montluel, la Grande Rue commerçante abrite en son centre une boutique de vêtements baptisée « Sols'Tisse ». Ce vendredi 5 juin, 9 h, la porte ensoleillée du magasin est encore close pour une demi-heure. À l'étage, David Gallos, Yasmina Amari et Sylvie Teora, bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), s'activent déjà sous le regard attentif et bienveillant de Mylène Roussillon, encadrante technique. L'heure est au tri des vêtements collectés la veille, afin de leur donner une seconde vie au rez-de-chaussée.

« Je suis arrivé en France en octobre 2003. Y avait pas de travail en Espagne, explique David, 30 ans. Je suis monteur-câbleur de métier. Je ne peux pas travailler aux alentours sans voiture. C'est ma conseillère RSA qui m'a orienté ici. J'ai commencé en janvier pour sept mois. J'habite à côté, chez ma tante. » David n'évoque pas les difficultés qu'il a traversées et sourit. Le travail lui plaît ici. L'ambiance y est chaleureuse. « Je suis des formations pour me faire avancer. J'ai passé le permis Cariste grâce à Sols'Tisse. Je veux continuer dans mon métier. Mon objectif à la sortie, c'est de trouver une voiture pas chère. »

Six dépôts de vêtements sont collec-

intercommunal: Montluel, Beynost, Saint-Maurice-de-Beynost, Miribel, Thil et Tramoyes.

De l'insertion à la vente

« C'est souvent la surprise à l'ouverture du conteneur ! Nous ramassons les vêtements en bon état ou pas, usés, délavés, salis. S'ils sont en vrac, nous les mettons dans des sacs. Ils sont pesés par commune à l'arrivée à l'atelier », explique Sylvie, 54 ans, recrutée il y a deux ans. « Je voulais sortir de la maison. J'ai été assistante maternelle pendant douze ans. Mes enfants sont grands maintenant. Mon contrat s'arrête fin octobre. »

Sur la table, les vêtements les plus corrects sont mis dans des bacs. Les autres et le surplus seront récupérés par Tremplin. Yasmina, 33 ans, vide un sac de collecte. Originaire d'Algérie, divorcée et maman d'une petite fille de 5 ans, la jeune femme se rend à Sols'tisse avec sa voiture tous les jours. « J'ai commencé en mai pour sept mois. J'habite Miribel. Je suis coiffeuse maquilleuse à la base. J'ai une expérience de huit ans. Au début, je voulais reprendre mon métier. J'ai travaillé dans un salon à Miribel. Comme je n'avais pas exercé depuis sept ans, je n'ai pas pu continuer. Le métier évolue vite. Il fallait que je me perfectionne. J'ai fait une évaluation en milieu de travail. Mais Pôle Emploi ne

pouvait pas financer ma formation. Comme j'ai besoin de travailler, je me suis dit : pour quoi pas Sols'Tisse ? Et pourquoi pas la vente ensuite ? Un jour, je me paierai peut-être ma formation toute seule. »

Utiliser tout ce qui est apprenant

À la fin de la matinée, Sylvie descend à la boutique pour remplacer Sandra Lepever, 23 ans, elle aussi embauchée en contrat d'insertion en février dernier, sur prescription de la Mission locale et de Pôle Emploi. La jeune femme doit assister à une intervention de la Caf, avant de bénéficier d'une séance de sophrologie. « J'ai commencé mon BTSA Production animale, spécialité équine, par apprentissage à la rentrée 2012. Mais je n'ai pas trouvé de maître d'apprentissage. Sans BTS, mon Bac Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ne vaut rien. Parallèlement à Sols'Tisse, je suis des cours à domicile pour devenir soigneur animalier. Je rêve de travailler dans un zoo, dans le secteur Grands félins. »

David, Yasmina, Sylvie et Sandra travaillent 24 h par semaine dans les trois activités. Ils font partie des quatorze salariés en insertion de l'atelier et chantier d'insertion créé en 2012 et baptisé Sols'Tisse par l'Association Côtière Services, qui gère parallèlement l'association d'insertion éponyme. « Ils sont tous



→ La collecte des vêtements s'effectue en binôme sur six communes.



→ L'équipe de tri du matin est relayée par une seconde l'après-midi.



→ La clientèle se partage entre les p... solidaire et celles de...

oi

demandeurs d'emploi de longue durée. La plupart ont moins de 26 ans avec une faible qualification, ou plus de 50 ans... Ils sont orientés par leurs référents sur la Côtère. Ils restent en moyenne treize mois », indique Marie Line Monpeyssin, coordinatrice de l'ACI défini comme « une solution solidaire pour tisser des liens ».

Continuer à travailler

« Sols'Tisse n'est qu'un outil avec lequel on peut leur donner un maximum de compétences transférables sur un métier. Nous utilisons tout ce qui est apprenant. Compter, utiliser la calculatrice, la caisse enregistreuse, rendre la monnaie. Nous travaillons aussi sur l'écriture, la lecture... »

À 500 mètres, cours Condé, un autre chantier d'insertion donne sa chance aux demandeurs d'emploi de longue durée. « Nous avons mis en place Récup'Meubles en janvier 2014 », confie Chantal Jomain, bénévole et administrateur de l'association Côtère Services. « La mairie nous a donné une maison qu'elle avait préemptée et destinait à la démolition. » Meubles, objets de décoration et jouets sont ainsi récupérés, réparés, nettoyés et rangés avant d'être revendus sur place. Gérard Brun, 49 ans, est l'un des chauffeurs réparateurs en insertion pour quatre mois. Reconnu tra-



→ Dans la boutique, Sylvie relaye Sandra pour ranger, conseiller et vendre.

vailleur handicapé, cet ancien gérant d'une station-service habite La Boisse. « J'ai obtenu un CAP en électricité avec l'Afpa, il y a quelques années. Mais passé un certain âge, ça ne donne rien. Retravailler, c'est valorisant, plutôt que tourner en rond. Après quatre mois, je voudrais continuer. »

Développer d'autres services

Il y a aussi Maïd Apji, qui vient d'arriver, et Youssef Rafik. « C'est parfois difficile, mais tous s'accrochent, selon David Trinh-Duc qui encadre l'activité. Chacun vient avec son histoire. Il faut composer tous les jours. »

À Montluel, l'insertion s'inscrit dans le développement durable, au sens propre comme au figuré. « Sols'Tisse et Récup'Meubles sont nés d'une volonté locale de trouver des solutions locales. C'est un travail collectif, avec des individus et des projets individuels. Tous

ont envie que ça marche, les membres de l'association, les salariés, les bénévoles... », poursuit Marie Line Monpeyssin. Les personnes trouvent du travail dans les trois à six mois qui suivent. La plupart reviennent ou donnent de leurs nouvelles. » Mais l'association vise plus grand et plus loin. « Nous souhaitons proposer plus de postes avec un deuxième encadrant technique. Nous voulons aussi développer d'autres services sur le territoire pour offrir de nouveaux postes d'insertion et toucher un public à l'échelle intercommunale, tout en répondant aux besoins de réduction des déchets. » C'est l'ambition affichée du projet de recyclerie intercommunale avec Organom d'ici fin 2015, en lien avec les déchetteries de Montluel et de Miribel. À suivre. ● **A.S.**



personnes favorables à la démarche
e certains quartiers plus défavorisés.



→ Gérard est l'un des chauffeurs réparateurs en insertion sur l'autre
chantier de l'Association Côtère Services : Récup'Meubles.



→ La boutique ouvre du mardi au samedi.

Migrations

PRÈS DE 60 MILLIONS DE PERSONNES DÉPLACÉES ET RÉFUGIÉES DANS LE MONDE ET 4 FOIS PLUS DE MIGRANTS : 2014 FUT L'ANNÉE DES RECORDS, AMORCÉE PAR LE CONFLIT EN SYRIE.

Dans le monde

Les migrations restent un phénomène minoritaire : **3,2 %** de la population mondiale (250 millions de personnes avec le nombre estimé de migrants illégaux). (ONU, OCDE)



1^{er} pays d'origine des migrants (en nombre) : le **Mexique** (ensuite la Chine et l'Inde).
1^{er} pays d'accueil de migrants : les **USA**.
Les migrants représentent en moyenne **11 %** de la population dans les pays en développement et **2 %** dans les pays développés.

En France



Les immigrés représentent **8,8 %** de la population française (2013), soit seulement **1,2 %** de plus qu'il y a 30 ans. L'immigration est de plus en plus européenne : la moitié des migrants arrivés en 2012 sont nés sur le continent. Elle est de plus en plus diplômée : 63 % ont un niveau d'équivalent bac ou plus.

(immigré : personne née étrangère dans un pays étranger.)

La France est le **4^e** pays européen pour les demandes d'asile en 2012 (3 fois moins que l'Allemagne, et moins que la Suède et l'Italie).

En Europe



219 000 réfugiés et migrants ont traversé la Méditerranée pour rejoindre l'Europe en 2014.

La majorité des migrants en situation illégale en Europe sont entrés par avion avec un visa valide (et sont restés après son expiration). (Frontex)

52 % des migrants vivant dans les États européens en 2012 sont des citoyens de pays européens (migrant : personne installée à l'étranger depuis au moins un an).

Les déplacés et réfugiés



60 millions de déplacés et réfugiés dans le monde en 2014, une « accélération saisissante » selon le HCR.

1 réfugié sur 2 est un enfant.

9 réfugiés sur 10 environ se retrouvent dans des pays considérés comme économiquement moins développés.





Déstockage exceptionnel de tous nos ouvrages* !

Offres valables uniquement chez l'éditeur et réservées exclusivement aux clients particuliers
ou institutionnels (voir exemples de prix ci-dessous).
Bon de commande à retirer auprès de M&G Éditions par mail ou par téléphone.



ENVOLEZ-VOUS POUR UN TOUR DU MONDE !



NOUVEAUTÉ 2015
MYTHIQUES COLIBRIS !
ouverture le 1^{er} mai 2015

 WWW.PARCDESoiseaux.com - VILLARS LES DOMBES

PARC  **oiseaux**
DES 01330 VILLARS LES DOMBES